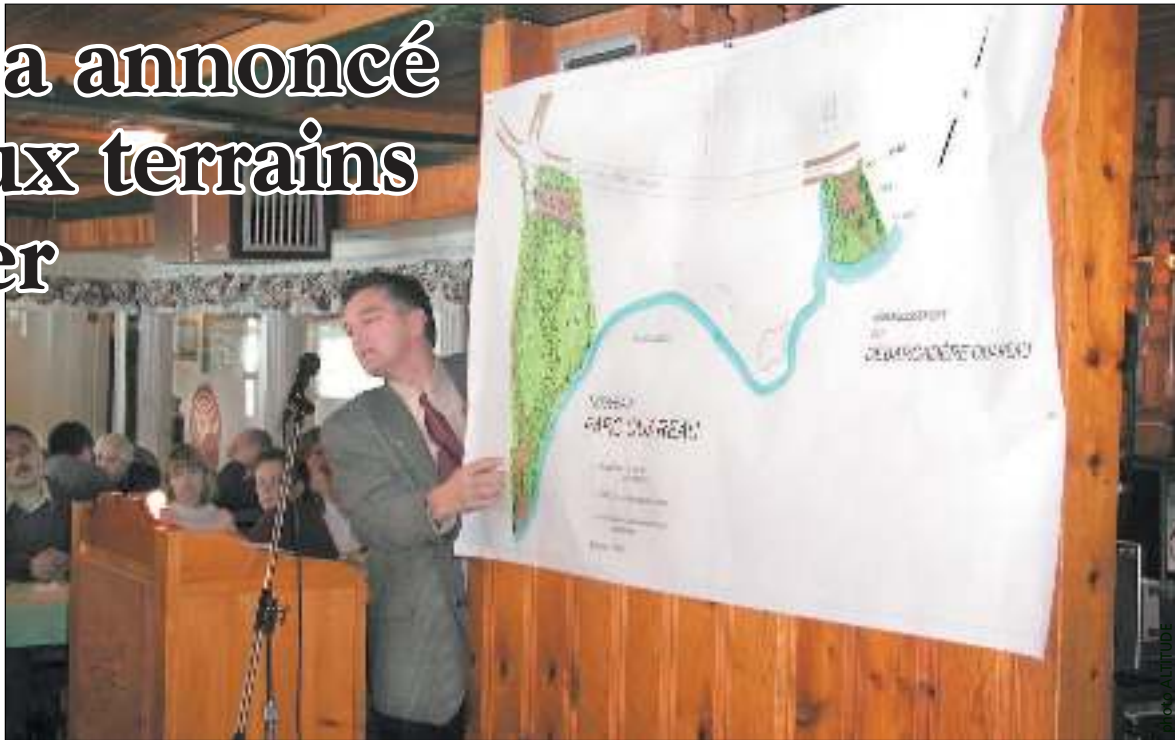


Le maire Poudrier a annoncé l'acquisition de deux terrains lors de son déjeuner pour Centraide

La municipalité de Saint-Donat s'est portée acquéreuse de deux grands terrains, l'un sur les rives du lac Ouareau pour en faire un parc public (notre photo), l'autre derrière le collège Sacré-Cœur pour la construction de logements abordables, des airs de développement du concepte Nature-Études et piste de randonnée pédestre et cyclable.

Voir page 3.



De gros noms dans la programmation 2003 de la Maison des arts et de la culture de NDM

par Jean Lafortune

Poursuivant plus que jamais son élan depuis ses débuts en 1998, la Maison des arts et de la culture de Notre-Dame-de-la-Merci vient de confier au Journal Altitude sa programmation 2003 qui comporte des noms d'artistes prestigieux qui ont déjà fait leur marque.

Pour ce faire, la Maison s'est associée, entre autres, à la galerie de renom Symbole Arts pour l'exposition, en solo et en duo, qui se déroule à la mezzanine chaque mois. Et la galerie de NDM a commencé l'année en beauté avec un duo exceptionnel. Il s'agit, dans un premier temps, de Monique Gosselin qui impressionne par la luminosité de ses toiles. Elle peint en effet les rues de nos villages. Le visiteur pourra admirer ce mois-ci ses toiles illustrant la rue Principale de Saint-Donat avec ses commerces. À ses côtés, Luce Lamoureux, aquarelliste, ne cesse d'éblouir de mille et une fleurs qu'elle nous suggère par des taches de couleurs s'intégrant à une espèce de flou chromatique.

À venir, nul autre que François Faucher, peintre créateur du "vibrationnisme"; Sylvie Brunet avec ses scènes extérieures de style figuratif et naïf qui a gagné plusieurs prix et distinctions; Eva N.

Mosonyi, diplômée de l'Académie des beaux-arts de Budapest et de l'École des beaux-arts de Montréal, artiste expressionniste; le réputé Jean-Paul Lapointe, impressionniste et surréaliste, récipiendaire de nombreux prix, qui éblouit par son style et ses couleurs; Pierret Gagnon-Larose, récipiendaire des prix C.A.P.S.Q. et A.A.P.D.E., et dont les fleurs stylisées touchent l'âme. Tous ces artistes sont inscrits au guide de Roussan.

Notons que devant la demande grandissante de plusieurs citoyens de la région, la Maison des arts et de la culture de NDM envisage la mise sur pied de mini-concerts le dimanche et un programme de cours portant sur divers moyens d'expression.

Enfin, par suite de la démission du président de la Maison Edmond Charron le 8 janvier dernier pour raison de santé, l'équipe actuelle d'administrateurs assure la continuité de gouverner. Les membres – plus de 150 – seront conviés sous peu à une assemblée générale au cours de laquelle se tiendra l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

C'est Manon Derocher (notre photo) qui est à l'accueil et qui organise, sur demande, des visites guidées à l'intention de groupes qui en font la demande. □

Desrosiers FORD
 STE-AGATHE LACHUTE - MONT-TREMBLANT
MAINTENANT TROIS ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR !
1-800-567-6702

Lebeau Vitres d'autos
UNE TECHNOLOGIE QUI VA LOIN
 • Radiofréquence de très longue portée
 • Repérage du véhicule à distance
 • Verrouillage/déverrouillage des portières
 • Démarrage programmable par temps froid
119\$ Installation en su.
 1061, Principale, Ste-Agathe-des-Monts **1-800-263-2710 326-2882**

Optique Expert du Nord
Pour vos yeux
SPÉCIAL Lunettes de soleil 10% à 25%
 Avec prescription: 15% du 10 fév. au 8 mars 2003
 STE-AGATHE: (819) 326-8121
 40, boul. Morin 1-800-581-8121
 STE-ADELE: (450) 229-8300
 1150, Bourg-Joli

ELEMENT Venez le VOIR chez HONDA STE-AGATHE
ENFIN, UN VÉHICULE "LE FUN" POUR LES LAURENTIDES
HONDA ELEMENT 23900\$ Climatiser inclus


Ste-Agathe
 1717, route 117, Ste-Agathe-des-Monts
 819.326.1717 1.877.326.1717

OPINION

du lecteur

Revitalisation du portail Internet "stdonat.com" de la municipalité

Le Conseil municipal
Municipalité de St-Donat
Madame, Messieurs,

À la dernière assemblée de l'Interassociation le 10 novembre dernier, les associations membres ont discuté de l'inactivité à l'intérieur du portail Internet de la municipalité et la résolution suivante a été adoptée :

ATTENDU QUE le portail Internet de la municipalité est en piètre état;

ATTENDU QUE l'Internet est un médium important pour communiquer avec les citoyens de Saint-Donat et de façon plus large avec le reste du monde;

ATTENDU QU'un citoyen doit être bien informé pour respecter les règlements et participer à la vie civique et aux autres activités offertes par la municipalité;

IL EST RÉSOLU que l'Interassociation fasse parvenir une lettre au Conseil municipal de Saint-Donat pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour revitaliser le portail Internet de la municipalité.

Cette revitalisation pourrait comprendre, par exemple, la publication des procès-verbaux des assemblées du conseil, ce qui permettrait à tous les citoyens d'être tenus au courant des activités de la municipalité.

Interassociation, Saint-Donat

P.S. : Étaient représentées lors de cette réunion les associations de lacs suivantes : Archambault, Beauchamp, Croche, Ouareau, Montagne Noire et Vallée Pimbina.

Pourquoi boude-t-on les pêcheurs d'ici ?

Je veux parler au nom de tous les pêcheurs de Saint-Donat et de la région. Les lacs que nous avons dans le parc du Mont-Tremblant étaient jadis bondés de truites, mais vu le penchant pour le camping et les sentiers pédestres où le gouvernement a dépensé des millions, on nous dit que la pêche ne les intéresse plus et qu'on n'a pas de budget pour réparer les ponts et les chemins donnant accès à ces lacs.

Il existe au-dessus de 100 lacs qui pourraient être rentables et qui pourraient bien fonctionner avec les autres activités. Les gens qui viennent à la pêche encouragent les commerçants en achetant toutes sortes de produits comme l'essence, les vers, la nourriture. C'est pourquoi la Chambre de commerce ainsi que la municipalité devraient s'occuper de ce dossier qui m'apparaît aussi important pour notre région que les autres activités sportives qu'on supporte ici.

Comme le disait si bien le maire Poudrier lors d'une assemblée dans le parc le printemps dernier, il s'agit bien de nos lacs à nous. Vu la situation, nous, les pêcheurs, allons pratiquer notre sport favori dans la Mastigouche en passant par St-Zénon. Résultat : c'est dans cette région que nous dépensons nos dollars au restaurant, à la station d'essence, au dépanneur etc. Ici, on nous enlève même des lacs comme Letellier et en plus, on en ferme d'autres. C'est quoi le problème ?

Raymond Cousineau, amateur de pêche

Un recensement donatien ?

Le conseil municipal
Municipalité de Saint-Donat
Madame, Messieurs,

À la suite de la dernière réunion de l'Interassociation le dimanche 10 novembre dernier, il a été résolu de demander par lettre au conseil municipal d'obtenir les renseignements de base pour toute la population de Saint-Donat. La résolution se lit donc comme suit :

CONSIDÉRANT que les données du recensement canadien ne sont pas suffisantes pour dres-

ser un portrait complet des résidents permanents et des villégiateurs de la municipalité de Saint-Donat,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'appuyer sur des données fiables la planification des services offerts à la population, aussi bien par la municipalité que par les différents organismes qui œuvrent sur le territoire de la municipalité,

IL EST RÉSOLU de demander par lettre, au conseil municipal, d'obtenir les renseignements de base pour toute la population de Saint-Donat, résidents permanents et saisonniers, et de les rendre accessibles aux différents organismes qui œuvrent à Saint-Donat.

**Interassociation St-Donat
par L. Francine Brault, secrétaire**

Une piqure démocratique

Il n'y a pas si longtemps, nos élus municipaux nous ont fait une belle démonstration de la démocratie.

Avant d'approuver une dépense de 275 000 \$ par année — riche ou pauvre, c'est 51,56 \$ par propriété — pour contrôler les insectes piqueurs pendant trois ou quatre semaines, nous avons eu deux comités d'étude, un "pour" et l'autre "contre", et le résultat des études ont été publiés dans notre journal local pour que tous les citoyens et citoyennes de Saint-Donat soient renseignés convenablement. Ensuite, nous avons eu un référendum que les citoyens "contre" ont gagné.

Cette année, le conseil municipal décide d'effectuer cette dépense en ignorant les études précédentes et sans études d'impact sur la population, la faune et l'environnement et sans consultation de la population.

On nous a parlé de virus du Nil occidental, infection résultant d'une piqure de moustique. Au Canada, 51 cas ont été confirmés, et un décès serait survenu. Aucun cas n'a été signalé dans Lanaudière ou dans les Laurentides. La plupart

Madame,

Il y a un an, nous apprenions qu'il y aurait une coupe de bois dans la section de la Baie de l'Ours à Saint-Donat. Quelques organismes, voisins et moi avisons la municipalité et le ministère des Ressources naturelles concernant nos inquiétudes pour la protection de la frayère du ruisseau Gratton (qui n'apparaissait pas sur le plan quinquennal), nos sentiers récréotouristiques et éducatifs de plusieurs décennies et les coupes que nous croyons abusives dans la région depuis quelques années, vu que Saint-Donat ne vit que du tourisme depuis plus de 40 ans.

À la fin de l'été, la municipalité avise l'Association pour la protection de l'environnement du lac Archambault (APELA) qu'il n'y aura plus de coupe dans la région de la Baie de l'Ours dans un avenir rapproché. Surprise, le 11 novembre, les travaux sont commencés.

Le 25 novembre dernier, au bureau de la municipalité, nous avons une réunion avec des représentants de Forêt Québec, la Société de la faune et des parcs du Québec, le Club de plein air de Saint-Donat et l'APELA. La Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) dépose leurs demandes visant la protection de l'éperlan arc-en-ciel du ruisseau Gratton (donc la coupe a commencé avant les demandes de la FAPAQ), et des ententes sont intervenues avec les industriels concernant les mesures à adopter dans ce secteur.

Le 19 décembre, lors d'une visite des lieux, l'ingénieur forestier représentant la municipalité constate qu'il y a plusieurs manquements à l'entente qui était intervenue avec les industriels.

1- Dans l'entente, il est spécifié que les mesures d'atténuation doivent être mises en place avant de débiter le transport. Pourtant, ce n'est pas le cas. Le transport va bon train et les mesures d'atténuation partiellement mises en place.

a) Deux des quatre bassins de sédimentation ont été mis en place. Malheureusement, l'eau semble continuer à s'écouler par en-dessus, ce qui laisse perplexe sur la capacité de rétention des sédiments le printemps venu.

b) La dérivation principale du fossé vers un groupe de bassins de sédimentation n'est toujours pas en place.

c) Le bassin prévu dans le banc d'emprunt n'est lui aussi pas construit.

2- La machinerie a été observée au bord du tributaire sud du lac Coutu. Dans ce secteur de CPRS, la coupe a été réalisée sans maintenir les bandes de protection de 20 m. On a observé des traces de machinerie à moins d'un mètre du ruisseau, et tout est coupé. Il reste à définir si ce ruisseau est permanent ou intermittent. Cette distinction a un impact sur le niveau "d'infraction". Si le ruisseau est permanent, la bande de 20 m aurait eu à être laissée en place avec seulement une autorisation de prélèvement partiel alors que pour un intermittent, seule la machinerie doit être à l'extérieur de la bande, mais la coupe peut s'effectuer. D'une façon ou d'une autre, il y a "infraction" à l'entente.

On est toujours en attente de la traversée du ruisseau Gratton. Actuellement, une section de chemin est réalisée, mais aucune mesure d'atténuation prévue pour les fossés n'est en place. On attend la suite de la construction pour les réaliser ?

Le 13 janvier, nous avons une réunion avec les bénéficiaires, et on nous assure que les tranchées de déviation prévues au protocole soient aussi réalisées. On assure que ce sera fait et

que d'autres mesures seront faites à la fermeture du chantier, la norme minimale du RNI de 5 m n'a pas été respectée. Et que la demande de 20 m. de la FAPAQ ne peut s'appliquer à cause du ministère des Forêts qui se base sur le RNI.

Nous avons à quelques endroits que la bande de protection le long du ruisseau Gratton, effectivement les rubans de délimitation que nous suspicions étaient à moins de 20 mètres du ruisseau. Près de où les forestiers projettent une traverse, les rubans de délimitations ne sont pas à la bonne distance vu le terrain très escarpé, le chemin de la traverse est aussi abrupt, donc un autre risque de contamination du ruisseau.

Il y a eu "infraction" et non respect des normes établies, des ententes et des demandes de la

FAPAQ. Nous devons protéger notre patrimoine naturel et notre industrie touristique qui est la raison d'être de Saint-Donat. J'espère que le ministère des Ressources naturelles appliquera les mesures nécessaires.

Mes cordiales salutations

Jacques D. Fournier
chemin Régimbald, Saint-Donat

À quand la baisse de taxes municipales ?

J'avais accueilli avec circonspection la hausse de taxes municipales que proposait la nouvelle administration à la suite de son entrée en fonction. C'était, disaient-ils, par anticipation à une hausse des coûts de la police. Quels gestionnaires prévoyants, me suis-je dit !

Mais voilà que le dossier se règle par une baisse importante des coûts de la police qui dégage un surplus de 400 000 \$. L'administration municipale allait donc nous remettre le trop-perçu, ai-je pensé innocemment. Moi qui m'attendais tout bonnement à une baisse de taxes, je vois qu'on nous propose encore une hausse importante de 859 429 \$. C'est comme jouer à la loterie et toujours gagner (pour les élus municipaux), et toujours perdre (pour les payeurs de taxes).

Au lieu de faire un nouveau référendum sur l'épandage d'anti-moustiques pour demander à la population si elle désire revoir le précédent référendum négatif sur le sujet, il est plus facile d'imposer une nouvelle taxe en utilisant le surplus pour masquer l'augmentation réelle; au diable la chaîne alimentaire de nos oiseaux. Parions que si la question était posée à nos concitoyens entre une baisse de taxe de 51,56 \$ par résidence ou l'épandage anti-moustique pour 277 563 \$ à tous les ans, leur décision pourrait être différente de celle qui a été prise pour eux. Puisqu'il s'agit bien d'une dépense récurrente dont on peut bien se passer.

Quant aux explications des dépenses additionnelles parues dans Le Journal Altitude : assurance générale 43 840 \$; inspection ponts 70 000 \$; sable 31 950 \$; entretien du chemin Tremblant 28 000 \$, cela n'explique que 173 790 \$ sur les 859 429 \$ d'augmentations prévues. L'augmentation des assurances générales (43 840) représente une faible proportion des 363 072 \$ d'augmentation pour l'administration générale, le poste budgétaire qui a connu la plus forte hausse (36,7%). Est-ce que les autres augmentations de l'administration générale sont justifiables puisqu'on n'en parle pas ?

Non seulement ces augmentations de taxes de 12% ne sont pas justifiées, mais elles sont déraisonnables quand on pense que les taxes de Montréal, avec tous les problèmes de la fusion, n'ont augmenté que de 0,3%.

La nouvelle administration manque pour le moins de transparence et de démocratie en allant à l'encontre d'un référendum explicite contre l'épandage anti-moustique. Les électeurs ont la mémoire longue.

Gilles Fortin, Saint-Donat

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ ...et courtois

Je saurais répondre à toutes vos exigences



Gaétan Houle
Directeur aux ventes

ROYAUME FORD
STE-AGATHE

850 PRINCIPALE • STE-AGATHE-DES-MONTS
326-3888
www.royaumeford.com

des gens atteints ne le savent même pas. Certains présentent de faibles symptômes comme de la fièvre et des maux de tête. Moins de 1% des personnes atteintes développent des symptômes plus graves. L'infection n'est pas chronique.

Le crois que la piqure d'abeille a causé plus de décès au pays en 2002. Beaucoup plus sont morts pour sauvegarder la démocratie. Vive la démocratie !

Jacques Fournier, chemin Régimbald,

Faudra bien appliquer les mesures nécessaires

Bureau de la responsable des plaintes
Ministère des Ressources naturelles



Centraide

Résultats de la campagne 2002 de Centraide

Marie-France et Réal Miron, responsables de Centraide à Saint-Donat, ont rendu publics les résultats de la campagne de financement de 2002. Les généreux donateurs ont contribué pour 15 366 \$ à cette campagne dont les profits restent à Saint-Donat. Les retardataires sont invités à poser un geste de générosité en postant leur don à Centraide, 475, rue Principale.

Le Journal Altitude

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-5528
Fax: (819) 424-3615

journal.altitude@st-donat.com

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.

Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toutes précautions aient été prises pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur:
Martin Lafortune

Rédacteur en chef:
Jean Lafortune

Publicité:
Nathalie Boussion

Une publication
COGEPLAN

Répertorié dans

CARD

(Canadian Advertising Rates & Data)

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Déjeuner pour Centraide et un parc municipal sur le lac Ouareau



Pour reprendre la tradition instaurée par Percival Blommmfield et en sa mémoire, j'ai organisé un brunch au profit de Centraide, au Manoir des Laurentides, le dimanche 19 janvier dernier, pour une deuxième année consécutive. Je tiens à remercier personnellement tout ceux qui se sont déplacés pour participer à cet événement que je veux annuel. Je remercie particulièrement la présence de Me Anne Marie Coutu, présidente de la Chambre de commerce locale, de M. Claude Cousineau, notre député au gouvernement du Québec, ainsi que de plusieurs commerçants et de nombreux amis.

Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation, ce qui nous a permis

d'amasser 1 541 \$. Il est important de souligner le rôle de Centraide dans notre communauté. En effet, comme vous le savez tous, Centraide regroupe le financement de plusieurs organismes communautaires. Je tiens à vous souligner que Centraide retourne à Saint-Donat toutes les sommes qui y sont recueillies et même plus. En effet, Centraide remet à différents organismes comme la Maison des jeunes, Transport-empettes et plusieurs autres organismes 1,30 \$ pour chaque dollar amassé dans notre collectivité. Merci de donner à Centraide et d'aider des gens qui aident des gens. À cet égard, je vous invite à réserver votre troisième dimanche de janvier l'an prochain pour être des nôtres.

J'ai profité de l'occasion pour dévoiler deux séduisants projets sur lesquels la Municipalité a travaillé très fort. Premièrement, je suis très fier d'annoncer que la Municipalité s'est porté acquéreur d'un terrain sur le bord du lac Ouareau afin d'en faire un parc public. Situé à la hauteur du chemin Lizotte, sur le chemin Ouareau Nord, ce parc permettra à ceux qui veulent profiter du lac Ouareau d'avoir accès à celui-ci. Nous avons le devoir de rendre accessible au plus grand nombre de Donations nos belles étendues d'eau. Des discussions avec le ministère des

Ressources naturelles du Québec ont permis la réalisation de ce magnifique projet dont je suis très heureux.

Deuxièmement, la Municipalité a acquis un terrain situé à l'arrière de l'école Sacré-Cœur, qui se rend jusqu'au chemin du Pied-de-la-Côte. Consciente du projet Nature-Études de l'école, la Municipalité a voulu, par cette initiative, permettre à nos jeunes du secondaire de profiter d'un parc qui leur permettra l'acquisition de connaissances axées sur nos ressources. En effet, la Commission scolaire installera sur ce vaste terrain différents éléments d'apprentissage reliés au projet Nature-Études.

Sur ce même terrain, par l'entremise du programme de logements abordables du gouvernement du Québec, nous envisageons, d'ici quelque temps, la construction de résidences à prix modique. D'ailleurs, Mme Sylvie Roy, qui a piloté ce projet, vous donnera plus d'informations dans ces pages lors de la prochaine édition.

De plus, toujours sur ce même terrain, nous tracerons une piste cyclable reliée à la piste existante. Cela permettra d'allonger considérablement notre réseau, ce qui, j'en suis certain, fera le bonheur de tous. À ce sujet, je tiens à vous souligner que le chemin vers

toyens me demandent s'il y aura une augmentation de leurs comptes de taxes. Avant tout, lors de l'élaboration du budget, votre Conseil scrute les dépenses de la Municipalité pour assurer les nécessités. Cependant, l'augmentation vécue pour l'année 2002 et l'augmentation à venir pour 2003 résultent en grande partie de nouvelles politiques gouvernementales du Québec, que ce soit en ce qui concerne le dossier du dépôt des neiges usées, de la nouvelle réglementation des eaux, du transfert des responsabilités de l'entretien des ponts et barrages etc. Les exigences du Gouvernement deviennent de plus en plus élevées, et ce sont les municipalités qui doivent en assumer les coûts. □



Serge St-Georges
conseiller du
district numéro 2

Dans cette chronique, j'aimerais vous entretenir de deux sujets, soit l'embauche pour l'été d'un troisième inspecteur au Service d'urbanisme et les coûts que la Municipalité doit encourir pour répondre aux nouvelles réglementations provinciales.

Tout d'abord, votre conseil municipal a autorisé le directeur général de la Municipalité à embaucher un nouvel inspecteur pour faire une surveillance accrue des installations septiques et de leur vidange. En effet, l'ajout d'une troisième personne nous permettra d'effectuer les tests nécessaires afin de déceler les installations défectueuses et par le fait même, d'y faire remédier. Je me dois d'ajouter que les demandes répétées de diverses associations nous ont fait comprendre l'urgence de la situation. Nous espérons que cette réforme incitera les citoyens fautifs à prendre les mesures nécessaires afin de régulariser leur situation.

Dans un autre ordre d'idée, tout au cours de l'année, plusieurs ci-

[illegible]

VOEUX D'ANNIVERSAIRE

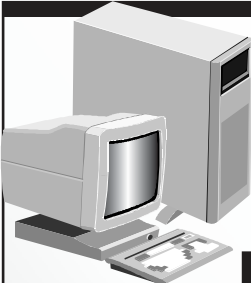


*Lucille et Guy Paquette, fondateurs du **Journal Altitude 1350**, avaient choisi le lac Croche comme lieu de résidence et port d'attache.*

Nous sommes donc particulièrement fiers de la réussite de ce journal et vous remercions d'en être les artisans.

BON ANNIVERSAIRE ET LONGUE VIE

*Association des résidents
de la région du lac Croche*



Représentant pour

Netaxis Inc.

Fournisseur d'accès Internet
dans les Laurentides

NOUS RÉPARONS TOUS LES ORDINATEURS

Informatique
*20 ans
d'expérience* **Pierre Forget** **424-2051**
Pierre.forget@st-donat.com



Claude LAMBERT
Anthropologue

Premier de deux articles.

Des paroissiens pauvres et dans l'attente. Nous sommes en 1890. Les familles établies autour des lacs Archambault et Ouareau vivent dans une grande pauvreté. Comme si ce n'était pas assez, depuis le départ du curé J.O. Lachapelle en mars de cette même année, leur paroisse n'a plus de curé résident. L'évêché d'Ottawa, dont relève la paroisse, tarde à leur envoyer un nouveau prêtre, malgré leurs demandes répétées. Saint-Donat est donc temporairement desservie par le curé Louis de Gonzague Casaubon, qui demeure à Notre-Dame-de-la-Merci.

Privés assez régulièrement de la messe quotidienne et de la messe dominicale, les Donatien doivent ainsi, s'ils désirent assister à un office, se rendre à la paroisse voisine en voiture à cheval, sur des chemins souvent cahoteux. Quant aux baptêmes, mariages et sépultures, on ne compte plus les retards. Enfin, le curé Casaubon étant peu disponible pour voir aux affaires de la Fabrique, la nouvelle chapelle, dont la construction a débuté en 1888 sous la direction du curé Lachapelle, n'est toujours pas terminée deux ans plus tard. Ce n'est que le 28 août 1892 qu'on verra la lumière au bout du tunnel. Mgr Joseph-Thomas Duhamel décide d'envoyer à Saint-Donat le curé Jean-Paul Octave Garon comme prêtre résident. Celui-ci devra aussi desservir Saint-Agricole (1) (auj. Val-des-Lacs), une mission très pauvre, perdue dans le fond du canton Archambault. Même s'il n'est pas totalement dévoué à Saint-Donat, ses paroissiens s'attacheront rapidement à lui d'une façon toute particulière, comme nous le verrons plus loin.

Jean-Paul Octave Garon

Avant de parler de ce qui a fait sa renommée dans les cantons du Nord et au-delà, voyons brièvement son chemi-

nement sacerdotal. Né le 25 juin 1860 à Saint-Denis de Kamouraska, il est le fils de Louis, cultivateur, et de Hortence Lavoie. En 1883, après des études au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, il est contraint d'attendre, sur la ferme familiale, que sa santé chancelante se rétablisse avant d'entrer au Grand Séminaire d'Ottawa en 1885. Pour les mêmes raisons, il devra attendre quatre ans plutôt que trois pour compléter ses études théologiques. Il est ordonné prêtre le 27 octobre 1889. Cette même année, la paroisse de Saint-Donat passe du Diocèse de Montréal à celui d'Ottawa. Jean-Paul Octave Garon sera vicaire à Wendover, à Saint-André-Avellin et à Ste-Anne d'Ottawa, avant d'obtenir sa première cure à Saint-Donat.

Une visite de paroisse qui en dit long

Quelques mois après son arrivée chez nous, le curé Garon, âgé de 32 ans, entreprend sa première visite de paroisse. Il prend vite conscience de la pauvreté des familles et de leurs grandes inquiétudes face à la maladie. Sans médecin sur place, les paroissiens ne peuvent compter que sur eux-mêmes, s'en remettre aux enseignements laissés par leurs parents et grands-parents. Mais un fait encourage le curé : ils ont foi en Dieu et le prient quotidiennement.

De leur côté, les paroissiens remarquent avec quelle aisance et quel aplomb le curé Garon sait communiquer. Lorsqu'il prend place dans la chaire le dimanche, son binocle bien enfourché sur son nez, pour faire les prônes (des annonces de toutes sortes), l'auditoire demeure captif jusqu'à la fin. Pour être certain d'être bien compris, il associe à ses paroles des gestes qui démontrent clairement ses attentes. Sa personnalité généreuse attire la confiance et le respect.

Est-ce un don ou... ?

Mais il se colporte aussi autre chose à son sujet. C'est qu'en plus d'être prêtre, le curé Garon est le septième fils consécutif de sa famille. Superstition ou croyance populaire, plusieurs colons lui attribuent un don particulier, celui de guérisseur. Les rassemblements de Noël et du Jour de l'An suivant sa visite de

paroisse servent largement à répandre cette nouvelle qui, le temps de le dire, fait le tour des comtés de Montcalm et de Terrebonne. Le curé Garon commencera à mesurer l'ampleur de cette croyance très tôt après les Fêtes.

Au cours de l'année 1893, il est sollicité de nombreuses fois par des colons venus d'un peu partout lui demander prières et conseils afin d'obtenir la guérison de leurs maux. Ainsi, il recommande à certains de faire une neuvaine en l'honneur de la Très Sainte Vierge tout en leur donnant une médaille; à d'autres, il enseigne comment utiliser la graine de plantain (2) et autres herbes, usages qu'il a appris du Révérend M. Thibault. Il reçoit même la visite du député de Montcalm au fédéral (1891-1900), J.L.E. Dugas (3), accompagné de son épouse, Elisabeth Rowan. Ces derniers lui affirment que s'ils éprouvent du soulagement à leurs maux, ils lui remettront un magnifique cadeau pour terminer sa chapelle.

Encore une fois, le curé Garon leur prodigue l'utilisation de la graine de plantain, sans oublier la neuvaine en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Puis, les visites au presbytère se font de plus en plus fréquentes. Interpellé et soucieux de l'ampleur que prend la situation, le curé Garon demande conseil auprès de son évêque. Il lui souligne par ailleurs que ces gens qui viennent le voir



Jean-Paul Octave Garon (1860-1911), cinquième curé de la paroisse de Saint-Donat.

donnent souvent des intentions de messes. Y voit-on une forme de rentrée d'argent supplémentaire venant combler une partie du soutien au curé et à la Fabrique? On ne le sait pas. Mais ce qu'on sait, c'est que la dîme et le casuel exigés des Donatien sont rarement perçus comme ils le devraient, les colons étant toujours aussi pauvres.

D'ailleurs, dès son arrivée dans la paroisse, le curé Garon avait constaté dans quel mauvais état se trouvaient les

édifices religieux. À un point tel que le premier hiver qu'il y passe, il doit célébrer la messe dans le presbytère. L'automne suivant, il écrit à nouveau à l'évêque pour lui demander la permission de procéder à des travaux urgents au presbytère. Il doit lambrisser l'intérieur, faire installer une cheminée, des châssis doubles et réparer la couverture. Le mois prochain, le curé Garon et ses fidèles feront face à un événement inattendu.

(1) Articles sur St-Agricole, Journal Altitude, mars à juillet 1998, page 4.

(2) Plantain (*Plantago Major*) Qui, de nos parents ou de nos grands-parents, n'a pas utilisé cette plante vivace (aujourd'hui considérée comme de la mauvaise herbe), pour guérir plusieurs maux? Les Amérindiens et les colons français connaissaient les vertus médicinales du plantain. Dans le présent article, la graine de plantain pouvait être conseillée contre la diarrhée, en infusion dans de l'eau ou du lait, contre les irritations de la gorge et des bronches comme gargarisme. Moulues, elles soulageaient aussi de la constipation, tout comme les graines de lin. Enfin, le plantain a été utilisé à travers les siècles pour une foule d'autres usages.

(3) Il est natif de Montcalm, un petit hameau de St-Liguori. Il décède le 27 décembre 1943.

Erratum: Dans l'article de janvier 2003, la nécrologie de 2002, j'ai fait une erreur de retranscription au décès no 20. Pour l'époux de feu Cécile Marquis, il fallait lire Fortunat Bertrand et non Charbonneau. Veuillez m'en excuser sincèrement. □

Le député Claude Cousineau présente son bilan pour 2002

Le député de Bertrand Claude Cousineau a présenté son bilan pour l'année qui vient de s'écouler. C'est une somme de 20 millions qu'il a pu sortir des coffres de Québec pour les verser dans son comté qui aura marqué cette année d'activités politiques.

Du côté social, M. Cousineau se sera penché sur l'éducation et la jeunesse, l'emploi, la famille et l'enfance, tout en gardant un œil critique sur la santé et les services sociaux. Quant à l'économie, mentionnons, juste pour le secteur de la Matawinie qui se trouve dans son comté, le projet de la Montage Noire au camp familial Les Copains et les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de traitement d'eaux usées à la Boulangerie St-Donat, le Lieu de la Culture à Entrelacs, la garderie La Chenille à Chertsey et la concrétisation prochaine du logement abordable à Saint-Donat qui sera annoncée sous peu, sans oublier l'amélioration du réseau routier et la construction du lien Saint-Donat/Tremblant.

Présent partout et pour tous, ce sera 383 citoyens qui l'auront rencontré à son bureau de circonscription de Ste-Agathe, en plus des tournées porte-à-porte à Saint-Donat



et Chertsey. Il a visité une quinzaine de municipalités lors de ses tournées au cours de l'année. □

Le député de Bertrand en pleine tournée annuelle

Le député du comté de Bertrand, M. Claude Cousineau, a amorcé sa tournée annuelle des 17 municipalités de la circonscription qu'il représente à Québec.

“ C'est un moment privilégié pour rencontrer des groupes, des associations, des promoteurs ou des citoyens des 17 municipalités et ce, dans leur milieu de vie, dans leur localité, a déclaré de député. Il s'agit d'une occasion originale de se rapprocher de la population et d'être encore plus à l'écoute de celle-ci. ”

Il importe de souligner que les gens qui désirent rencontrer le député doivent prendre rendez-vous au bureau de circonscription auprès de Mme Carole Brochu au (819) 321-1676 ou au 1-800-882-4757.

M. Cousineau rendra visite notamment aux hôtels de ville d'Entrelacs le 24 février de 13h30 à 17h, de Chertsey le 25 février de 13h30 à 17h, de Notre-Dame-de-la-Merci le 26 février de 13h30 à 17h, et de Saint-Donat le 27 février de 9h à 17h.

BIJOUTERIE

HEM

BIJOUX ARGENT PERLES MONTRES

Vente et réparation

Bijoutiers sur place

Cardinal
Timex
Fiori
Simon Chang
ESQ
Bulova
Caravelle
Nautica

8 rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
326-8149
Prop.: Hélène Mitron

Diane Monette
Audioprothésiste
PROTHÈSES AUDITIVES
Bouchons protecteurs pour l'eau et le bruit
Piles et accessoires
Visites à domicile pour personnes à mobilité restreinte

Tentez l'expérience d'une audition améliorée pendant une période de 30 jours (sans frais)

SUR RENDEZ-VOUS
1-888-672-9939 (sans frais)
519 A, Principale, St-Donat
(édifice de M. Alain Clec'h arpenteur géomètre)

MONUMENTS
Qualité garantie
J.H. Vanier & Fils inc.
3 générations
UNE FAMILLE AU SERVICE DE VOTRE FAMILLE
36, rue Ste-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
326-3322



Le 16 janvier dernier, le maire de Saint-Donat, Pierre Poudrier, et le directeur général de la municipalité, Jean Robidoux (à droite dans la photo), rencontraient le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, pour discuter des problèmes reliés au transport lourd sur le chemin Régimbald, en rapport notamment avec l'exploitation de la sablière de la rivière Michel et des coupes forestières sur le territoire. S'étaient joints au groupe le député de Bertrand, Claude Cousineau; et la présidente de l'APELA Suzanne McEwen Brouillet (à gauche dans la photo). Le ministre Gendron s'est dit sensibilisé au dossier, et des solutions devraient être apportées d'ici trois mois.

Sylvie Nadeau, présidente du comité du tourisme culturel et patrimonial de la Commission canadienne du tourisme

M. Don Monsour, président du comité de développement du produit de la Commission canadienne du tourisme (CCT), a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Sylvie Nadeau, de Saint-Donat, comme présidente du comité de tourisme culturel et patrimonial de la Commission canadienne du tourisme.

Mme Nadeau, qui siège sur ce sous-comité depuis deux ans, a en effet accepté de diriger les travaux de poursuite de la mise en œuvre de Faire fructifier les atouts/Packaging the Potential, la stratégie en tourisme culturel approuvée par le conseil d'administration de la CCT en 2000.

Sylvie Nadeau est propriétaire de *SN Tourisme culturel* à Saint-Donat, tour opérateur qui fait œuvre de pionnier en tourisme culturel et d'apprentissage depuis de nombreuses années, notamment dans le domaine des arts de la scène.

Elle est membre du conseil d'administration de la nouvelle Alliance de tourisme éducatif pancanadien, mieux connue sous la version anglaise de son acronyme LETA. En 2001, dans le cadre des Grands Prix nationaux du tourisme au Québec, elle méritait une reconnaissance spéciale de la part de Tourisme Québec pour ses initiatives.



Sylvie Nadeau

Solution prochaine aux problèmes de transport lourd à Saint-Donat

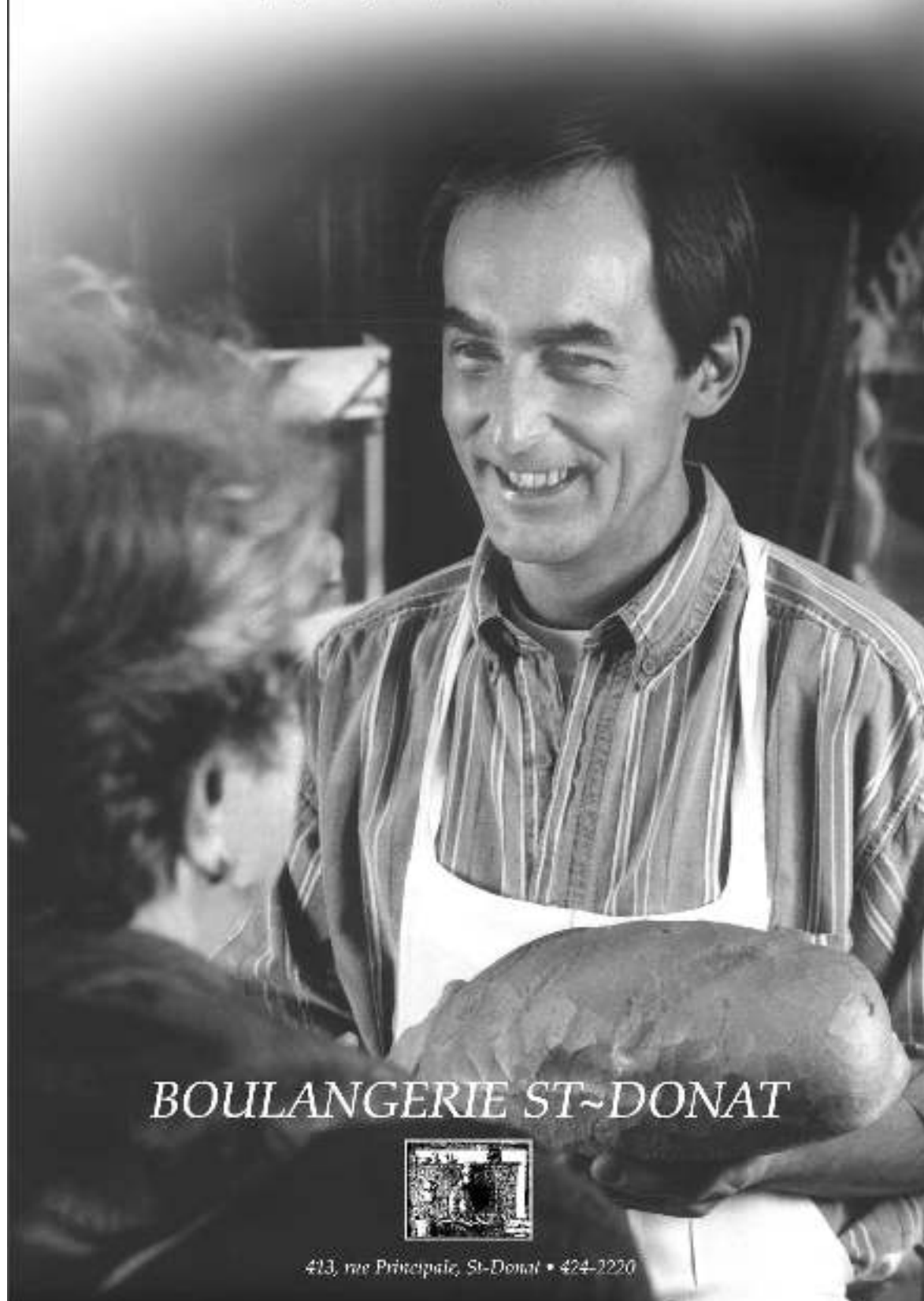
Que du vrai, que du frais !

*À la Boulangerie Saint-Donat, le métier de boulanger,
c'est toujours l'art de mettre la main à la pâte avec tout l'honneur du travail bien fait.*

Comme seule une vraie boulangerie peut encore le faire: tous nos produits sont entièrement préparés sur place avec les meilleurs ingrédients qui soient. Mais pour faire un bon pain ou une bonne pâtisserie, la farine, le sel, la levure et l'eau ne suffisent pas. La patience et l'amour du métier sont aussi indispensables. Voilà pourquoi nous travaillons consciencieusement nos recettes pour en obtenir le maximum de saveur.

La recette de notre succès, c'est vous qui nous l'inspirez. Car avant tout, c'est pour vous que nous boulangons. Et comme nous ne pouvons concevoir notre métier sans le plaisir d'offrir avec vous, de bien vous conseiller et de bien vous servir, nous tenons à vous dire merci d'amener une part de nous jusqu'à votre table !

*En choisissant un des produits de la Boulangerie Saint-Donat,
vous optez pour la qualité et pour le respect de la tradition artisanale.*



BOULANGERIE ST-DONAT



413, rue Principale, St-Donat • 424-2220

**LA MEILLEURE
PIZZA DE
LA RÉGION**



**DÉJEUNERS
JUSQU'À 11H30**



PIZZA



La Belle Étoile

CASSE CROUTE

SPÉCIAL DU JOUR SUR SEMAINE

Horaire: du mardi au vendredi 6h à 19h
samedi et dimanche 8h à 19h

1034, route 329 nord • Lantier 326-9499

BOTTIN 2003

Réservez dès maintenant votre espace dans les pages jaunes.

Une correction dans les pages blanches? contactez-nous dès maintenant.

DATE LIMITE: 28 FÉVRIER 2003

424-2610

Quels sont les enjeux d'un GMF à St-Donat?

Les médecins du CLSC ont fait leur demande d'accréditation en tant que GMF (groupe de médecine familiale) auprès de la Régie régionale de Lanaudière. Les enjeux sont très importants si l'on veut préserver les niveaux de soins qui sont actuellement dispensés à St-Donat.

La santé fait l'actualité de façon quotidienne : manque de financement, liste d'attente, équipements nécessitant une mise à jour, effectifs médicaux insuffisants (ou mal repartis selon certains), médecins recevant la visite de huissier afin de combler des urgences, loi 142 qui oblige les médecins à faire des activités médicales prioritaires sous peine de sanctions.

Tout cela a des répercussions, bien entendu, sur les services de santé qui seront dispensés dans notre région de Saint-Donat, au même titre que ce que nous avons vécu pour le dossier de la police municipale...

Les médecins du CLSC ont donc décidé, avec le soutien de la direction du CLSC, de former un GMF. À la base, le GMF est un concept urbain qui répond aux problématiques urbaines. Dans la région de Montréal, un nombre considérable de personnes n'ont pas de médecins de famille; leur seule entrée dans le système est l'urgence ou le "sans rendez-vous". Il y a peu de temps pour la prévention, et la coordination avec les services des CLSC est déficiente.

Le CLSC à St-Donat fonctionne déjà de façon semblable à un GMF depuis longtemps : prise en charge et suivi de la clientèle dite vulnérable (patient de plus de 70 ans ou avec des problématiques de santé complexe), accès 24 heures, 7 jours pour la clientèle inscrite (actuellement les personnes en perte d'autonomie), utilisation efficiente des

services du CLSC (infirmières, travailleurs sociaux, programmes préventifs adaptés à la clientèle, maintien à domicile). De plus, nous offrons un service de "sans rendez-vous" avec équipements de réanimation cardiaque et radiologie diagnostique pour les cas de traumatologie. En fait, il s'agit du seul ouvert 7 jours dans la région nord de Lanaudière, à l'exception de St-Michel des Saints, tant pour la clientèle de notre territoire **que pour tous les villageois et touristes qui fréquentent**

notre région. Le CLSC n'a jamais eu les fonds pour donner ces services, car le budget alloué par le Ministère est en fonction des résidents permanents et de plus, les frais afférents médicaux ne sont toujours pas reconnus en CLSC.

Alors, pourquoi devenir un GMF? Pour les sommes d'argent qui vont nous être octroyées. Cela consolidera et développera nos services. Mais surtout, cela nous permettra d'adapter le concept en fonction de notre réalité pendant qu'il est encore possible de le

faire en début de la phase d'implantation. Il est prévu en effet que chaque patient devra s'inscrire auprès d'un médecin, et ce dernier pourrait avoir jusqu'à 2 000 patients. S'il faut appliquer ce ratio à notre région, vous comprendrez que nous ne serons pas assez de médecins pour garder des services de 7 jours. Il faut que le concept tienne compte du contexte particulier de Saint-Donat, où l'on retrouve une proportion plus grande de retraités, et de la plus grande prise en charge en raison de

l'éloignement des grands centres et de l'accès plus difficile à des spécialistes. De plus, il faut trouver un moyen pour tenir compte de la clientèle des villageois et touristes pour lesquels nous donnons beaucoup de services en lien avec la vocation même de Saint-Donat.

Nous vous tiendrons au courant du développement du dossier dans les mois à venir et n'hésiterons pas à demander votre appui au moment opportun.

Jean-Marc Hébert, médecin responsable de l'implantation GMF Saint-Donat

Une 17^e fête des aînés au Havre du Parc



Le dimanche 12 février dernier, pour une 17^e année consécutive, les résidents du Foyer St-Donat, de la Résidence Poudrier ainsi que quelques bénéficiaires du Centre de jour étaient reçus au Havre du Parc.

Cette année encore, la générosité des commanditaires, leur disponibilité, l'accueil et l'attention particulière apportée à chaque invité ont rempli le cœur et l'esprit de nos aînés.

Cette journée vécue dans un décor féérique, une atmosphère des Fêtes, une musique d'ambiance et un repas succulent, le tout couronné d'une montagne de sucreries et de cadeaux divers, restera gravée longtemps dans leur cœur et leur mémoire.

Raymond et Luc, bravo pour avoir chapeauté cette journée mémorable. À vous deux et vos généreux collaborateurs, mille fois merci !

Colette B. Charboneau, animatrice

L'itinérance, pas seulement dans les grands centres

La Table Action Prévention en Itinérance dans Lanaudière (TAPIL) a lancé le 20 janvier une campagne régionale de sensibilisation à l'itinérance.

Cette campagne vise à positionner l'itinérance comme un enjeu social majeur dans la région. Il s'agit en fait d'un premier pas vers une reconnaissance du problème par la population et par les élus. Jusqu'au 15 mars, des conférences spécialisées seront données aux clientèles devant intervenir directement avec les personnes en situation d'itinérance, tels que les employés des Centres locaux d'emploi, les travailleurs du milieu de la santé, les élus et les bénévoles.

La réalisation de cette campagne de marketing a été rendue possible grâce à la participation du gouvernement du Canada par le biais du programme Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), à la collaboration de Trigone Animation et celle des groupes communautaires de la région de Lanaudière. □

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
M.R.C. DE MATAWINIE**



**AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 02-601**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné:

- **QUE** le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2002 le règlement numéro 02-601, intitulé **RÈGLEMENT POUR AMENDER LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 91-351 CONCERNANT L'IMPLANTATION DES REMISES DANS LA COUR AVANT POUR LES TERRAINS RIVERAINS ET LES TERRAINS ESCARPÉS;**
- **QU'**une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance;
- **QUE** ce règlement est entré en vigueur le 8 janvier 2003.
DONNÉ À SAINT-DONAT, CE 23^e JOUR DE JANVIER 2003.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
M.R.C. DE MATAWINIE**



**AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 02-607**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné:

- **QUE** le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2002 le règlement numéro 02-607, intitulé **RÈGLEMENT POUR AMENDER LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 91-351 AFIN DE CRÉER LA ZONE H01-79 POUR PERMETTRE L'EXPLOITATION DE SABLIERE, GRAVIERE ET CARRIÈRE ET INTÉGRER DES NORMES ET DIRECTIVES D'AMÉNAGEMENT;**
- **QU'**une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance;
- **QUE** ce règlement est entré en vigueur le 8 janvier 2003.
DONNÉ À SAINT-DONAT, CE 23^e JOUR DE JANVIER 2003.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
M.R.C. DE MATAWINIE**



**AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 02-605**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné:

- **QUE** le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2002 le règlement numéro 02-605, intitulé **RÈGLEMENT POUR SOUSTRAIRE DE LA ZONE H01-42 LES LOTS 16-9 À 16-13 LE LOT 16-30, UNE PARTIE DU LOT 16 (MATRICULE 62060-5229-55-2694), LES LOTS 17-30 À 17-38, ET LES LOTS 18-1-33 À 18-1-36, RANG 3, CANTON LUSSIER POUR LES INCLURE DANS LA ZONE P01-38;**
- **QU'**une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance;
- **QUE** ce règlement est entré en vigueur le 8 janvier 2003.
DONNÉ À SAINT-DONAT, CE 23^e JOUR DE JANVIER 2003.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
M.R.C. DE MATAWINIE**



**AVIS PUBLIC
PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 02-604**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné:

- **QUE** le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2002 le règlement numéro 02-604, intitulé **RÈGLEMENT POUR SOUSTRAIRE UNE PARTIE DU LOT 55, RANG 4, CANTON LUSSIER DE LA ZONE H01-27, POUR L'INCLURE À LA ZONE H01-49*;**
- **QU'**une copie de ce règlement est déposée au bureau du soussigné où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance;
- **QUE** ce règlement est entré en vigueur le 8 janvier 2003.

DONNÉ À SAINT-DONAT, CE 23^e JOUR DE JANVIER 2003.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général

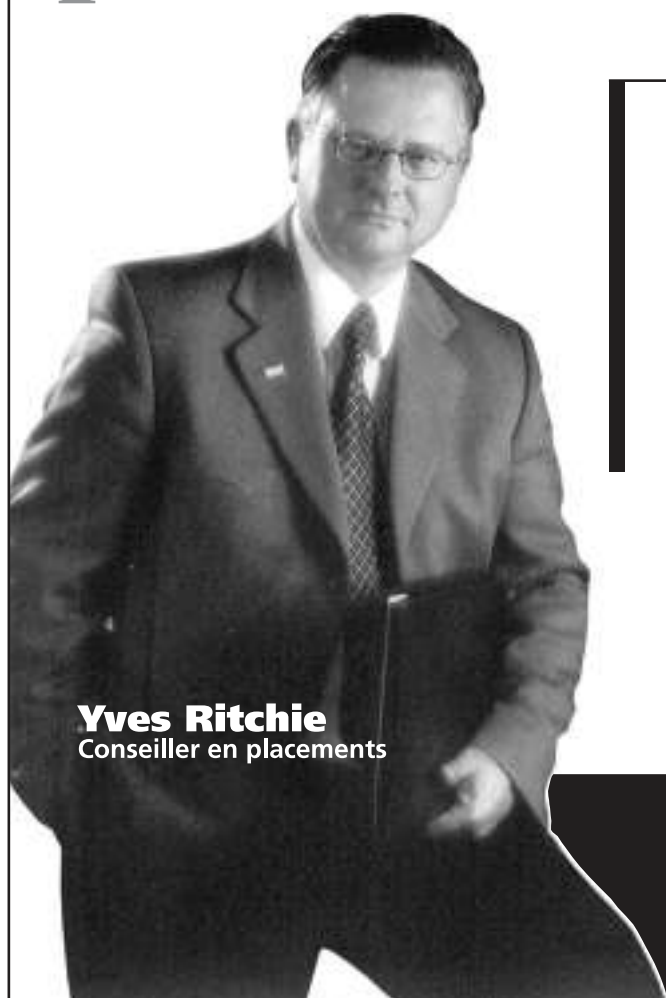
L'Office municipal d'habitation à la recherche d'administrateurs

L'Office municipal d'habitation de Saint-Donat invite les groupes socio-économiques de la municipalité à soumettre des recommandations de personnes intéressées à siéger à son conseil d'administration.

L'Office recevra ces recommandations et établira une liste qui sera soumise à la Société d'habitation du Québec, laquelle transmettra ces recommandations au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et ministre responsable des Aînés pour fin de nomination.

On est prié de transmettre le curriculum vitae du ou des candidats à l'Office municipal d'habitation de Saint-Donat à l'adresse suivante : 450, rue Bellevue, St-Donat Qc J0T 2C0 avant le 1^{er} mars 2003. □

« ... Un plan de vie ... pour assurer MON confort ... »



Yves Ritchie
Conseiller en placements

J'ai retrouvé ma tranquillité d'esprit
avec l'aide de mon conseiller en placement
qui m'a aidé à planifier mes revenus
et à revoir ma stratégie financière.

Jean
54 ans



LE GROUPE
OPTION RETRAITE

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
PLANIFICATEUR FINANCIER

*Pour concevoir
votre propre plan de vie*



Pour avoir une opinion sur
votre situation financière:

(450) 967-0777

1-800-421-7337

y.ritchie@option.ca

Publicité informative



ChezMatik veut partager la passion de l'informatique

vraisemblablement offrir à quelques étudiants l'occasion de faire un stage parmi eux, à partir de l'été qui vient. Une condition préalable à l'embauche : partager leur passion de l'informatique.

Pour démarrer leur entreprise, Mathieu et Éric ont notamment pu compter sur le soutien du Centre local de développement (CLD) de Matawinie. Les ressources financières qui leur ont été accordées ont servi, entre autres, à l'aménagement d'un lieu de travail stratégiquement situé à la Place Monette ainsi qu'à la constitution de stocks de départ.

Titulaire d'un baccalauréat en génie logiciel de l'UQAM, Mathieu Hatin a travaillé en grande entreprise en qualité de stagiaire, chez Abitibi Consolidated, puis de programmeur-analyste (spécialité JAVA), notamment chez Microcell Télécommunications (Fido), Add2Phone et Proxima. Le désir de vivre dans le cadre exceptionnel de Saint-Donat, la région où sa famille a ses racines et qu'il fréquente lui-même depuis son plus jeune âge a incité Mathieu à y établir son entreprise. Le **Centre informatique ChezMatik** lui permet de marier l'aspect technique et solitaire de la programmation informatique à son besoin de relations et de contacts humains.

Éric Mathieu est titulaire d'un DEC en programmation de la Cité collégiale à Ottawa. Il a occupé les fonctions de vendeur au rayon des produits informatiques, chez Bureau en gros, pendant ses études. Puis, il a consacré les dernières années à la création de sites WEB transactionnels, notamment en qualité de membre de l'équipe de 2020 Technologies, entreprise offrant des solutions informatiques de design et d'aide à la vente pour les secteurs d'aménagement intérieur résidentiel et commercial. Éric a également obtenu deux certifications Microsoft portant sur la programmation en Visual Basic (Designing and Implementing Desktop Applications with Microsoft Visual Basic 6.0, Designing and Implementing Distributed Applications with Microsoft Visual Basic 6.0). Par ailleurs, sa maîtrise de l'anglais constitue un atout pour qui veut offrir un service de qualité aux clients anglophones.

Mentionnons que **ChezMatik** accueille ses clients du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h et le samedi, de 9 h à 17 h.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

MATAWINIE

1-877-834-5222

www.cld-matawinie.qc.ca

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas au **Centre Informatique ChezMatik**, de Saint-Donat. Les besoins des clients dictent les activités quotidiennes des deux jeunes partenaires de l'entreprise, qui a ouvert ses portes à la fin de l'année 2002. Dans les scénarios élaborés avant le démarrage, Mathieu Hatin et Éric Mathieu avaient sous-estimé l'ampleur et la diversité du travail à accomplir en matière de technologies de l'information dans la région de Saint-Donat. Les Donatiens leur ont spontanément réservé un accueil allant au-delà de leurs espérances. Leur clientèle, qui se compose de professionnels, de gens d'affaires et de particuliers (résidents et villégiateurs), leur confie le soin de trouver des solutions à toute une panoplie de problèmes informatiques.

Chaque journée apporte à l'équipe de nouveaux défis : ranimer une machine sur le point de rendre l'âme ; augmenter la mémoire d'un ordinateur surchargé ; décontaminer un appareil victime d'un virus ; installer un accès Internet à domicile ; prendre part à une séance de travail dans le cadre d'un projet de conception de site Web ; établir une soumission à l'intention d'un client qui désire un ordinateur superperformant à prix défiant toute concurrence. S'ils croyaient fuir le rythme effréné de la vie montréalaise en s'installant à Saint-Donat en permanence, Mathieu et Éric se sont vite rendu compte que, ici comme ailleurs, le temps leur manque pour mener à bien, dans les délais, tous leurs mandats ainsi que les projets qui leur tiennent personnellement à cœur.

Jusqu'à présent, les résultats d'exploitation de **ChezMatik** se comparent avantageusement aux prévisions des partenaires. S'ils poursuivent sur cette lancée, ils pourront

Au tournoi Bout d'Souffe

Du hockey excitant et spectaculaire

Sous la présidence d'honneur de Léandre Grenier, personnalité bien connue à Saint-Donat, la 11^e édition du super tournoi de hockey Bout d'Souffe St-Donat avait lieu les 24, 25 et 26 janvier et le 31 janvier, les 1^{er} et 2 février dernie, à connu un succès dès plus impressionnant.

En effet, plus de soixante (60) équipes ont pris part au tournoi, soit plus de 600 joueurs et accompagnateurs qui sont venus de tout les coins du Québec, ce qui en fait d'ailleurs, le plus gros tournoi du genre au Québec. Les joueurs ont pu s'affronter dans 5 différentes classes durant le tournoi soit: la 1^{re} fin de semaine était consacrée à la classe participation étalon et participation bédaine, et dans la 2^e fin de semaine, à la classe 40 ans et plus étalon, 40 ans et plus bédaine et finalement la classe offrant du jeu rapide, excitant et très spectaculaire, la classe compétition.

Les deux organisateurs fondateurs de l'événement, Éric Collin et Jacques Hayes, étaient ravis de la participation des joueurs et tiennent à remercier le conseil municipal de Saint-Donat ainsi que la Chambre de commerce pour leurs partenariats à l'événement. Nos deux organisateurs remercient aussi tous les commanditaires ayant participé à l'événement: Rousseau Sports, Le Montagnard, Molson, Toto Lac et camping, Éric Collin immobiliers, Restaurant chez Hayes, Le Journal de Montréal et Koho. Enfin, ils remercient toutes les personnes ayant travaillé au bon fonctionnement du tournoi, en particulier Yves Deslauriers et son équipe des divers comités.



Photo 1: Le président d'honneur du tournoi en 2003 Léandre Grenier procède à la mise au jeu d'ouverture, accompagnée des organisateurs fondateurs Éric Collin et Jacques Hayes, du directeur d'inscription Yves Deslauriers, du maire suppléant Steven Hayes, du propriétaire de Rousseau Sports Marcel Rousseau, de la présidente de la Chambre de commerce de Saint-Donat Anne-Marie Coutu, et des deux capitaines de chaque équipe.

Photo 2: Mise au jeu des équipes finalistes, classe participation bédaine. On reconnaît sur la photo René Collin et Jean Brisebois, les deux spectateurs doyens du tournoi, Yves Pépin et Luc Desrosiers, capitaines de leurs équipes respectives le GVG et les Winters Wolfs, les organisateurs Éric Collin, Jacques Hayes et Yves Deslauriers.

Photo 3: Le maire Pierre Poudrier effectue la mise au jeu avant la finale de la classe participation étalon. Il est accompagné des joueurs finalistes. À l'avant-plan, on reconnaît les deux capitaines Serge Nadon et Vincent Brisebois, Les organisateurs Éric Collin, Jacques Hayes et Yves Deslauriers, ainsi que les doyens spectateurs du tournoi Jean Brisebois et René Collin.



Faites travailler votre argent

Des trucs simples pour maximiser votre REER !



René Despins, B.A.A.
Planificateur financier
Représentant en épargne collective
pour Les services d'investissement
Fiducie Desjardins inc., cabinet
de services financiers

Nous sommes tous conscients de la nécessité d'amasser, en prévision de notre retraite, un capital suffisant pour suppléer l'absence de revenus de travail et maintenir notre train de vie. Voici quelques stratégies faciles à appliquer permettant d'optimiser le rendement de votre REER !

Investissez maintenant !

N'attendez pas de toucher le gros lot ou bien d'avoir remboursé toutes vos dettes avant de cotiser à votre REER. N'attendez pas non plus d'être à l'aube de votre retraite. Un montant même modeste investi chaque année peut rapporter beaucoup. Le tout est de faire jouer le temps en votre faveur. Comme votre capital fructifie à l'abri de l'impôt et que les revenus de vos placements sont automatiquement réinvestis, vous profitez d'un rendement composé qui accroît votre épargne année après année.

Comparons la situation de deux cotisants, qui investissent chacun un capital total de 45 000 \$ dans leur REER. Mais le premier commence à cotiser 1 500 \$ par année dès l'âge de 25 ans et le fera pendant 30 ans. Tandis que le second attend le début de la quarantaine pour cotiser, à raison de 3 000 \$ par an pendant 15 ans. Comme vous le constatez, à investissement égal, le premier cotisant touchera à 65 ans un capital bien plus substantiel. (Notre exemple suppose un rendement annuel de 8 %.)

Cotisant 1	
Cotisation	1 500 \$ par an, de 25 à 55 ans = 45 000 \$
Valeur à 65 ans	183 519 \$
Cotisant 2	
Cotisation	3 000 \$ par an, de 40 à 55 ans = 45 000 \$
Valeur à 65 ans	87 973 \$

Cotisez tôt dans l'année

Pourquoi attendre la cohue de février pour investir dans votre REER ? Faites-le à longueur d'année ! Du coup, vous bénéficiez d'une plus longue période de capitalisation à l'abri de l'impôt, car vos cotisations commencent à rapporter dès le jour où elles sont effectuées.

Optez pour la formule d'investissement par versements périodiques – Fonds Desjardins prélevés directement sur votre compte.

C'est pratique et facile ! Et ça vous permet de cotiser à votre REER sans grever votre budget. Vous le verrez : quelques dollars par semaine ou par mois finiront par représenter un capital intéressant. Les résultats pourraient bien vous surprendre !

Utilisez pleinement vos droits de cotisation

La loi vous autorise généralement à cotiser 18 % du revenu que vous avez gagné l'année précédente, jusqu'à concurrence de 13 500 \$. Efforcez-vous, dans la mesure du possible, de toujours cotiser le maximum qui vous est permis.

Vous bénéficiez d'une rentrée d'argent inattendue (un boni salarial, par exemple) ? Vous avez droit à un remboursement d'impôt ? Investissez vite ces montants dans votre REER ! Vous pouvez même dépasser le maximum autorisé en invoquant vos droits de cotisation inutilisés !

Si, pour une année d'imposition passée, votre cotisation REER n'a pas atteint le maximum, il en résulte pour vous des droits de cotisation inutilisés dont vous pouvez vous prévaloir pour augmenter vos cotisations subséquentes. Par exemple, si votre cotisation maximale pour l'année dernière se situait à 10 000 \$, mais que vous n'avez versé que 2 000 \$ dans votre REER, vous pourriez invoquer les droits inutilisés de 8 000 \$ pour

accroître d'autant votre cotisation de cette année et la porter à 18 000 \$ (en supposant que votre revenu soit demeuré stable). Autrement dit, grâce à vos droits inutilisés, vous pouvez dépasser le maximum annuel actuel de 13 500 \$.

Augmentez le contenu étranger

Selon la loi, les placements étrangers peuvent représenter, sans pénalité, jusqu'à 30 % de votre REER. Voilà qui est intéressant, car il est reconnu que ce sont les marchés boursiers internationaux qui offrent, à long terme, le plus fort potentiel de rendement !

Mais pour tirer pleinement avantage de ce potentiel de croissance des marchés mondiaux, vous pouvez choisir d'investir dans des fonds de placement internationaux admissibles au REER à 100 %. De tels produits, disponibles à votre caisse Desjardins, vous permettent de « contourner » en toute légalité la limite de 30 % et de profiter de la vitalité des marchés extérieurs !

Pour améliorer votre stratégie d'épargne-retraite, venez rencontrer votre conseiller Desjardins. Il s'y connaît !



Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

Mise au jeu d'ouverture et minute de silence

C'est avec beaucoup d'émotion que le comité organisateur a procédé à la mise au jeu d'ouverture du tournoi vendredi soir. En effet, celle-ci fut précédée d'une minute de silence en mémoire du



Guy Villeneuve

Donation Guy Villeneuve qui, dernièrement, est décédé subitement lors d'une joute de hockey amicale avec ses "chums" à notre petite aréna de Saint-Donat. Le comité organisateur ainsi que tous les joueurs offrent leurs plus sincères condoléances à la famille de Guy.

Les finales

Lors de la première finale, l'équipe de "Winter Wolf", de Montréal, a défait le GVG, de Montréal-Nord, au compte de 3-2 afin de mettre la main sur la coupe Bout d'Souffe dans la classe participation bédaine. Le gardien Luc Desrosiers a multiplié les arrêts, ce qui lui a valu le titre de joueur du tournoi.

Pour la deuxième finale, dans la classe participation étalon, l'équipe du Montagnard, de Saint-Donat, affrontait à l'équipe de Montréal, Entreprise P. Roy. Montréal a défait Saint-Donat au compte de 2 à 0. Vincent Brisebois a marqué le but victorieux en plus de ravir le titre du joueur du tournoi, lui qui a été la bougie d'allumage de son équipe tous au long de la fin de semaine.

Joueurs du match

Tous au long de la fin de semaine, à chaque partie, il y avait le Joueur du match "Rousseau Sports". Ce joueur méritait un très beau prix, gracieuseté de notre ami Marcel Rousseau, propriétaire de Rousseau Sports.

Enfin, plusieurs joueurs et accompagnateurs ont profité du tournoi pour séjourner à Saint-Donat durant leur fin de semaine et pour visiter notre beau village.

En terminant, rappelons que la 12^e édition du tournoi de hockey Bout d'Souffe se tiendra les 23-24-25 janvier et 30-31 janvier, 1 février 2004 à Saint-Donat.

Éric Collin, organisateur fondateur

A.P.E.L.A (Lac Archambault)

L'APELA sonne l'alarme!

De nombreux propriétaires, résidant dans la zone du chemin Régimbal, se sont présentés à la réunion du conseil municipal de Saint-Donat le 8 janvier dernier. L'Association pour la protection de l'environnement du lac Archambault (APELA) avait demandé le privilège de pouvoir interroger nos élus municipaux sur la situation fort litigieuse du transport de gravier et de sable sur le réseau routier municipal, et en particulier sur le chemin Régimbald, en provenance du chemin longeant la rivière Saint-Michel.

On a alors appris que des permis d'exploitation non exclusifs ont été accordés par le ministère des Ressources naturelles pour l'extraction de substances minérales de surface (sable et gravier) à plusieurs exploitants étrangers à notre région. La zone visée est une sablière exploitée localement depuis plus de 20 ans et située sur les terres de la Couronne, à très courte distance de la rivière Saint-Michel et de la nouvelle route Tremblant / Saint-Donat. La municipalité n'a ni été consultée, ni informée de cette situation. Aucune étude d'impact environnemental ne semble avoir été effectuée à ce jour. Qui plus est, le matériel extrait de ce territoire n'a même pas servi à la construction de la nouvelle route !

Depuis le printemps 2002, on exploite cette sablière de façon "industrielle" et ce, dans une région récréotouristique. Cela a eu pour conséquence de transformer tout le réseau de chemins forestiers, et surtout le chemin Régimbald où convergent tous ces camions-remorques, en une zone de transit extrêmement périlleuse. Plusieurs incidents mettant en cause ces impressionnants camions et des résidents de la zone nous ont été rapportés. Ce chemin est en fait devenu une voie de circulation à "très haut risques", alors qu'il s'agit d'un chemin construit pour une circulation avant tout locale. Qui plus est, la construction de ce chemin a été et continue d'être payée essentiellement par nos taxes résidentielles. Les citoyens de cette zone s'opposent à cette situation et l'ont signifié massi-

vement via une pétition en ce sens. Les raisons invoquées sont : sécurité routière, pollution par le bruit, pollution par l'émanation des gaz d'échappement, détérioration sensible de la chaussée payée en partie par leurs taxes et celles de toute la population de Saint-Donat. La municipalité se dit impuissante face à cette situation. N'ayant pu obtenir de permis d'exploitation dit "exclusif" pour la zone, elle s'est même vu obligée de s'approvisionner ailleurs et à des coûts plus élevés en abrasifs de surface!

Le conseil d'administration de l'APELA appuie entièrement le comité d'action chargé de coordonner la contre-attaque des résidents de la zone. Le texte de la résolution s'opposant à tout transport de nature industrielle sur *toute section* du chemin Régimbald est repris dans l'encart publicitaire que nous faisons paraître dans cette édition du journal adressée à tous les propriétaires et résidents du lac Archambault. On peut également y lire le texte d'une lettre transmise aux principaux acteurs qui, au plan politique national, régional et local, sont concernés par la problématique. Ont donc été contactés : notre député, Claude Cousineau, le maire de Saint-Donat ainsi que les ministres André Boisclair, Richard Legendre, François Gendron, Rémy Trudel et Michel Létourneau – qui sont tous au sommet de la hiérarchie gouvernementale. À défaut de réponse satisfaisante à notre demande, nous passerons à la phase II de notre plan d'action : alerter la population via les médias "nationaux" (écrits et électroniques).

Nous soutenons que les enjeux se situent bien au-delà d'une simple chicane avec des exploitants disposant de tous les permis et, semble-t-il, de tous les droits de circuler à leur guise sur le chemin public. C'est l'avenir du développement durable de la vallée de la rivière Saint-Michel qui doit être mis en perspective, d'autant plus qu'on y investit présentement 18 millions pour la construction d'un lien routier dans une zone aux paysages idylliques. On est en droit de s'interroger. "Idylliques" pour combien de temps encore ? Le même raisonnement devrait d'ailleurs s'appli-

quer à toute la vaste et majestueuse région de Saint-Donat. Il nous paraît urgent d'établir un plan d'action "global" visant à assurer un développement durable sur les plans "récréo" et "éco" touristiques, tout en permettant une exploitation raisonnable mais contrôlée des richesses naturelles de la région (forêts et sols). À l'heure actuelle, la forêt publique semble n'appartenir, à prime abord, qu'aux exploitants forestiers et la même logique semble s'appliquer aux autres exploitants du sol. Les priorités devraient être inversées, croyons-nous. Toute intervention sur le territoire de Saint-Donat devrait se faire en tenant compte prioritairement des impacts sur l'utilisation du vaste domaine récréotouristique qui est le nôtre et sur la qua-

lité de notre environnement. Quant aux autres "bénéficiaires" intéressés par ces richesses, il conviendrait qu'ils soient servis en second lieu !

Le comité d'action tient une rencontre hebdomadaire, chaque samedi, à 16h au Bureau d'information touristique – rue Principale. L'A.P.E.L.A. invite tout citoyen concerné (pour ne pas dire consterné) par la situation à venir appuyer notre démarche. Une pétition circule présentement au village. Les résidents de la zone affectée y ont déjà répondu massivement par la poste. On peut également transmettre son appui via notre site internet créé à cette fin (<http://www.saint-donat.org/apela>) et voir un reportage photographique sur la zone d'exploitation.

Soulignons finalement que l'Association pour la protection du lac Archambault amorce sa campagne de recrutement pour l'année 2003 avec la publication de ce numéro du *Journal Altitude 1350*. Chaque propriétaire et résident du lac Archambault reçoit une copie du journal. En devenant membre de notre association, vous pourrez recevoir mensuellement votre exemplaire. Mais ce qui est encore plus fondamental, c'est qu'en nous transmettant votre cotisation et vos dons, vous contribuerez à faire du lac Archambault un endroit où il fera toujours bon de vivre en harmonie pleine et entière avec notre environnement.

Jacques Cotonnoir, pour l'APELA

A.P.E.L.A (Lac Archambault)

MESSAGE DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ARCHAMBAULT CONCERNANT LE TRANSPORT DE NATURE INDUSTRIELLE SUR LE CHEMIN RÉGIMBALD

Attendu que le transport lourd qui se fait actuellement sur le chemin Régimbald cause de multiples préjudices aux résidents de cette zone et a pour effet :

- d'y rendre la circulation piétonnière ou automobile extrêmement périlleuse,
- d'y causer une détérioration sensible de la chaussée,
- d'y engendrer une pollution par le bruit et par les émanations de gaz hautement inacceptable,

Le conseil d'administration de l'APELA a résolu unanimement, à sa réunion du 26 janvier 2003, de s'opposer à tout transport lourd de nature industrielle sur toute la longueur du chemin Régimbald et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter les droits des propriétaires riverains.

LETTRE AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

Saint-Donat, le 1er février 2003

M. André Boisclair
Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole,
à l'Environnement et à l'Eau
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

Nous sollicitons auprès de vous une rencontre afin de pouvoir faire état d'une situation qui concerne, à notre avis, toutes les instances qui ont adopté des orientations de développement local et régional misant sur la valeur du potentiel récréotouristique et sur la protection de l'environnement, incluant l'eau, dans une perspective de développement durable.

La situation en question concerne plus précisément les conséquences économiques et environnementales engendrées par l'exploitation récente des ressources naturelles de la Vallée de la rivière Saint-Michel et de la Montagne Noire, sises sur le territoire de la municipalité de Saint-Donat et de la MRC Matawinie. Une série d'événements récents interpelle entre autres la compagnie « Ciment Lafarge » en rapport avec l'extraction de substances minérales de surface en un lieu situé à très courte distance de la nouvelle route Saint-Donat / Tremblant et de la rivière Saint-Michel. L'exploitation de cette sablière de façon « industrielle » depuis le printemps 2002 dans une région à vocation récréotouristique a eu pour conséquence de transformer tout le réseau de chemins forestiers et surtout le chemin Régimbald où convergent les camions remorque en une zone de transit extrêmement dangereuse. Plusieurs incidents nous ont été rapportés. Ce chemin est en fait devenu une voie de circulation à « très hauts risques » alors qu'il s'agit d'un chemin construit à l'intention des villégiateurs de la région et payé en partie par eux. Ce dossier est d'ailleurs suivi de près par monsieur Pierre Poudrier, maire de Saint-Donat et auprès de qui nous avons une écoute particulière.

Cependant, s'agissant d'exploitation de ressources naturelles, nous croyons que la recherche de solutions durables dans le dossier nécessite l'intervention de l'ensemble des acteurs concernés par le développement de la région.

Nous avons reçu un appui inconditionnel des propriétaires résidant dans cette zone du lac Archambault où on dénombre plus de 400 propriétés. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs habitées à l'année longue. Notre association rejoint par ailleurs au-delà de 1100 propriétaires tout autour de ce lac. Vous trouverez ci-joint copie d'une pétition qui circule actuellement auprès des résidents et villégiateurs de Saint-Donat. Ces derniers peuvent également nous transmettre directement leur appui via notre site internet à : <http://www.saint-donat.org/apela>

Vous constaterez que le problème, à l'origine local, a des incidences sur nombre d'éléments, dont, entre autres, la protection de l'eau dans le bassin versant comprenant les lacs Archambault et Ouareau.

Convaincus à l'avance de la sincérité des valeurs qui guident vos orientations de développement, nous anticipons recevoir sous peu votre appel afin d'apporter les éléments de clarification dans ce dossier. Par ailleurs, nous inscrivons en copie conforme toutes les instances auprès desquelles nous sollicitons actuellement une audience.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Richard Bienvenu,
Délégué par l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Archambault
(514) 733-8086
(819) 424-7153

Suzanne Brouillet, présidente
Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Archambault
Case postale 1021, Saint-Donat (Qc) J0T 2C0
(514) 591-6642 ou (819) 424-2810

c.c. : M. Richard Legendre, Ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et des Sports, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides
M. François Gendron, Ministre des Ressources naturelles
M. Rémy Trudel, Ministre des Régions
M. Claude Cousineau, Député du comté de Bertrand
M. Daniel Brazeau, Préfet de la MRC Matawinie
M. Alain Larue, Président du CRD de Lanaudière
M. Mario Harvey, Président du CRE de Lanaudière
M. Pierre Poudrier, Maire de Saint-Donat

p. j. : 1- Message de l'APELA aux résidents du chemin Régimbald et pétition
2- Article à paraître (février 2003) – Journal « Altitude 1350 » (Saint-Donat)

Encart publicitaire payé par l'Association pour la protection de l'environnement du lac Archambault



Claude Cousineau
Député de Bertrand

UN DÉPUTÉ PRÉSENT PARTOUT POUR TOUS TOURNÉE ANNUELLE DE CLAUDE COUSINEAU

Venez rencontrer votre député, Monsieur *Claude Cousineau*, dans le cadre de sa **tournée annuelle**. De plus, votre député **innove** cette année en prolongeant le plaisir de vous rencontrer et ce, en terminant les rencontres individuelles par une **assemblée publique ouverte à tous** dès 19h.

Bienvenue à tous !

Pour les citoyens et citoyennes de la municipalité de :	Date	Rendez-vous individuel Endroit et heure	Assemblée publique à 19h00
Entrelacs	24 février 2003	Hôtel de ville, de 13h30 à 17h00	Hôtel de ville d'Entrelacs
Chertsey	25 février 2003	Hôtel de ville, de 13h30 à 17h00	Hôtel de ville Chertsey
Notre-Dame-de-la-Merci	26 février 2003	Hôtel de ville, de 13h30 à 17h00	Hôtel de ville N-D-M
Saint-Donat	27 février 2003	Hôtel de ville, de 9h00 à 17h00	Hôtel de ville St-Donat

Veuillez prendre rendez-vous: (819) 321-1676 ou 1-800-882-4757

1197, rue Principale, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1K5

L'urbanisation du lac Ouareau

Le lac Ouareau vit de sa berge. Si on néglige ses berges ou si on les dénature, sa vie n'en sera qu'écourtée.

C'est un peu pour cette raison que la MRC, dans son schéma d'aménagement, a édicté des règles minimales visant à protéger le littoral du lac et qu'elle a imposé ces dernières au niveau des règlements municipaux régissant l'aménagement et le zonage.

Il me paraît important de vous rappeler ce que sont ces règles :

* Dans les 10 mètres (environ 32 pieds) de la rive, ou les 15 mètres lorsque la pente est supérieure à 30 %, la végétation naturelle doit être conservée ; aucun ouvrage ni construction n'est permis sur la rive, à l'exception d'une ouverture de cinq mètres (environ 16 pieds) de largeur donnant accès au plan d'eau si la pente est inférieure à 30%. Si la pente est supérieure à 30 %, seule une fenêtre de 15 mètres (environ 48 pieds) peut être aménagée en émondant les arbres et les arbustes. Un escalier et un sentier donnant accès au lac sont permis.

* Lorsque la stabilisation d'une rive s'impose, les travaux doivent se faire de façon à enrayer et rétablir sa couverture végétale et le caractère naturel des lieux.

Plusieurs développements récents sur les abords du lac Ouareau, dans la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, ont transgressé ces règles. Je suis en mesure de vous dévoiler les résultats, sans spécifier qui en sont les auteurs.

À la vue de ces résultats, l'ARLO demande à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci d'appliquer à la lettre ses propres règlements, et demande à la MRC de faire enquête sur ces cas litigieux afin de mettre un terme, dans les plus brefs délais, à la dénaturalisation des rives du lac Ouareau.

Jean-Marie Chauret, urbaniste président de l'ARLO



Un choc pour l'œil humain. Où est la revégétation?

La Commission scolaire des Laurentides a distribué son rapport annuel à la grandeur de son territoire

par Jean Lafortune

“ La Loi sur l'instruction publique prévoit que chaque commission scolaire doit produire un rapport annuel contenant un bilan de ses activités pour l'année scolaire et un rapport sur les activités éducatives et culturelles de ses écoles et de ses centres. ”

Voilà ce qu'écrivait le président de la

Commission scolaire des Laurentides, M. Michel Vallières, en première page de son rapport annuel qu'il a rendu public lors d'une rencontre de presse à Ste-Agathe le lundi 27 janvier dernier, rapport qui a été distribué cette année à tous les foyers du territoire desservi sous forme d'un journal.

Outre son message, on y lit également celui du directeur général de la

offre un sommaire ventilé portant sur les principales décisions de l'exécutif, le plan de réussite de la CSL, le comité consultatif EHDAA, le comité de parents, les réalisations de services, les principales réalisations des écoles et des centres, le rapport financier, le code d'éthique et de déontologie des commissaires etc.

les dans le journal (Altitude).

Parmi les grands chantiers à venir, soulignons que la Commission scolaire des Laurentides fêtera son 30e anniversaire cette année. L'événement sera souligné d'une façon toute particulière sur les terrains de l'administration de la CSL, à Ste-Agathe, le samedi 31 mai prochain. On y fera un rappel des événements majeurs qui ont marqué son his-

IMMO-NORD Ste-Agathe Tél.: 450-226-8881

Courtier Immobilier Agréé
49, du Val Simon, Morin Heights, Qc, J0R1H0



André Gaudet
Agent Immobilier Affilié

**SECTEUR
Saint-Donat**

Bureau et télécopie: (819) 424-2714
Sans frais: 877-424-2714
andregaudet@bellnet.ca



BROCANTEUR

ST-DONAT

424-3232

(derrière le Provigo)

**NOUVEAU
CONSIGNATION**

**Horaires: Octobre à juin:
ouvert samedis et dimanches de 10h00 à 18h00**

**Vous avez un logement ou un
chalet**

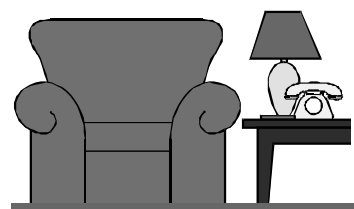
**À louer, nous pouvons
répondre à vos besoins**



**ANTIQUITÉS
Le Coin des
curieux**

**SEULEMENT
USAGÉS**

- Frigo, poêle,
laveuse, sècheuse,
lave-vaisselle
- Mobilier de cuisine
- Ensemble de salon
- Ensemble de
chambre
- Matelas



**Yves Paquin, propriétaire
depuis déjà 4 ans**

LIVRAISON FRAIS MINIMUM DE 10 \$



Le président de la CSL Michel Vallières (à gauche) en compagnie des membres de son conseil. À droite à la table, le directeur général Serge Tessier.

CSL, M. Serge Tessier, qui souligne que “ la Commission scolaire des Laurentides devient de plus en plus un partenaire important et reconnu dans le milieu ”. Il déclare également que “ Notre projet de réseau collectif de télécommunication à large bande (par fibre optique) est pratiquement complété. ” En fait, il l'est à hauteur de 95%, de sorte que dans chacune des 400 classes de la commission scolaire, il y aura sous peu un ordinateur pour huit élèves. On prévoit que toutes les classes auront été branchées au cours du mois d'avril.

Ce rapport annuel, qui est entré dans tous les foyers du territoire desservi,

À Saint-Donat

La lecture de ce rapport annuel nous apprend, entre autres, les principales réalisations de l'école intégrée Sacré-Cœur, à Saint-Donat, sous la direction de Mme Martine St-Germain. Et ces réalisations sont les suivantes : implantation du projet Club d'entraide; approbation des politiques d'encadrement des élèves, des règles et des codes de vie des écoles et des services de garde, les grilles-horaires, les maquettes de cours; l'amélioration de la sécurité dans le stationnement de l'église; la poursuite du projet de parc-école; le bulletin aux parents et enfin les chroniques mensuel-

toire et sa vie.

Parmi les autres projets sur la table de travail : le plan stratégique de réussite de la CSL et les plans de réussite des écoles et des centres; la réforme qui s'implante actuellement aux trois cycles du primaire alors que le travail dans ce sens s'amorce au secondaire; le programme Ça bouge après l'école qui vise à faire de l'école un milieu de vie stimulant grâce aux activités parascolaires. Quant au programme Agir autrement, il s'agira de mettre en place une stratégie d'intervention en milieu défavorisé, car c'est là qu'on trouve le plus grand taux de décrochage. □



par **Donald VEZEAU**
président du CEE

L'année scolaire en est déjà à la mi-temps

riode où l'on prépare la prochaine année scolaire. Pour les enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre prochain, les inscriptions ont lieu les 10, 11 et 12 février. Si ce n'est pas déjà fait, hâtez-vous de communiquer avec le secrétariat de l'école.

Au primaire, plusieurs projets sont en marche et ont un lien avec la communauté. Pour les élèves du 3e cycle du primaire (5e-6e année), ce sont les projets “ école orientante ”. Grâce à ces projets, nos élèves pourront enrichir leur cheminement scolaire tout en découvrant certaines facettes du marché du travail et peut-être entendre dire : “ Moi, quand je serai grand, je deviendrai... ”

À l'école Sacré-Cœur, ça bouge. Le 11 février a eu lieu la soirée portes

ouvertes. L'ensemble de la population étudiante du secondaire 1 et 2 et leurs parents pouvaient découvrir ou en apprendre davantage sur le programme Nature-Études.

Avec l'aide financière “ Fonds jeunesse ”, des activités parascolaires sont organisées. Un transport gratuit vers Ste-Agathe est organisé pour permettre aux élèves de l'extérieur de vivre ces activités après les heures de l'école.

La semaine du 10 au 14 février est pour les enseignants et enseignantes l'occasion de leur rendre hommage et de souligner tout le bon travail accompli auprès de nos enfants. Au nom du Conseil d'établissement et en mon nom personnel, un gros merci et bonne continuité. □

Les fonts baptismaux de l'église de Chertsey, sculpture unique réalisée par Éric Rochon

par Jean Lafortune

Il y avait dévoilement des nouveaux fonts baptismaux à l'église St-Théodore de Chertsey le dimanche 19 janvier dernier, et c'est, Maxime, le jeune fils de l'artiste sculpteur de Chertsey Éric Rochon, qui procéda à la présentation de cette fontaine, véritable œuvre d'art qui siègera dorénavant dans le chœur du temple.

C'est en présence d'une assemblée remplissant l'église que s'est fait le dévoilement. Cette sculpture sur bois, Éric Rochon l'a baptisée "Espérance" en mémoire de l'espoir qu'il a mis dans son jeune fils Maxime le jour de son baptême. Issu de familles de charpentiers, menuisiers, ébénistes, tourneurs et bûcherons, descendant d'artisans ayant travaillé dans le bois sous tous ses angles, il a certes hérité des gènes de son arrière-grand-père Raoul Rochon dont on peut admirer les sculptures de pierre à l'oratoire St-Joseph, à Montréal.

Prenant la parole au cours de la cérémonie du dévoilement de la fontaine baptismale, le curé Jean-Claude Bergeron et le maire Daniel Brazeau ont été unanimes à dire que le nom de leur célèbre concitoyen Éric Rochon lais-

sera sa marque avec les années. Ce dernier a déjà une cinquantaine d'œuvres à son crédit, sculptures appartenant pour la plupart à des collectionneurs à qui il avait demandé de lui "prêter" quelques pièces pour exposer dans l'église ce jour-là. On peut également en admirer quelques-unes à la galerie d'art Être Conscience, à Chertsey-même.

Son père, charpentier et menuisier, lui avait offert ses premiers instruments pour travailler le bois à l'âge de 8 ans. Il a su quoi en faire puisqu'il vit de son art aujourd'hui, et de belle façon.

La cérémonie de ce dimanche de dévoilement a été ponctuée de chants de la chorale de l'école primaire de Chertsey qui a accompagné, a capella, la jeune chanteuse de 16 ans Mary-Ève Martel, soprano, de Chertsey, elle-même vouée à une brillante carrière de chant s'il faut en croire l'excellente prestation qu'elle a rendue par deux interprétations de pièces classiques à la nef de l'église. □

Dans l'ordre : le maire de Chertsey Daniel Brazeau, Maxime, fils du sculpteur Éric Rochon à ses côtés, et le curé Jean-Claude Bergeron.

Photo ALTITUDE



Loisirs culturels et sportifs à St-Donat

L'heure du conte aura lieu le samedi 15 février à 10h à la bibliothèque municipale de Saint-Donat, 510, rue Desrochers. Suzanne Nadon vous attend pour vous raconter son conte "La mitaine perdue". L'activité s'adresse aux jeunes de 4 à 7 ans. Les portes ouvrent à 9h45. S.V.P.

respecter l'heure du début du conte.

La suite du film Harry Potter et la chambre au secret sera présentée le jeudi 6 mars à 18h30. Surveillez la publicité pour connaître l'endroit ou communiquez avec le Service des loisirs.

Après-midi dansant au Centre civique

La fermeture de l'aréna est prévue pour le 6 avril 2003. Pour l'oc-

casion, un après-midi de danse sur patin est organisé le dimanche 6 avril à compter de 14h. Venez patiner et vous amuser sur la musique.

Plusieurs postes sont ouverts pour la période estivale au Service des loisirs et des parcs et bâtiments. Pour faire partie de l'équipe municipale, faire parvenir son curriculum vitae à l'hôtel de ville. Moniteur recherché pour le skate park.

Nouveau comité de citoyens à Chertsey

Depuis le 16 décembre dernier, un nouveau comité de citoyens, dûment incorporé, a été mis sur pied à Chertsey.

Pour de plus amples renseignements, on communique avec le président, Réjean Chouinard, au 882-4795, ou la vice-présidente, Denise Boucher, au 882-3521. □

Votre REER à l'heure mondiale

Malgré les nombreuses occasions de placement attrayantes qui existent partout au monde, les restrictions quant aux biens étrangers imposées par votre REER, FERR ou autre régime ne vous permettent pas de dépasser le plafond de 30 % en placements étrangers. Maintenant, grâce à une série innovante de fonds communs, il vous est possible de mettre votre REER à l'heure mondiale.

Il faut comprendre que la capitalisation boursière canadienne ne représente que de 2 % à 3 % la capitalisation boursière mondiale.

Grâce à une structure particulière mise au point, les firme de fonds communs vous offre une série de fonds d'actions étrangères faisant l'objet d'une gestion active admis à 100 % dans votre REER. Le rendement des fonds REER suit de très près celui des fonds sous-jacents et vous permet donc d'investir dans des portefeuilles d'actions internationaux faisant l'objet d'une gestion active bien au-delà de la limite de 30 % en biens étrangers pour votre REER.

Les fonds REER atteignent leur objectif en contractant des contrats à livrer auprès des principales institutions financières. Les fonds REER placent entre 70 % et 100 % de leur actif en instruments à court terme du marché monétaire - principalement des dépôts bancaires, acceptations bancaires, bons du Trésor du gouvernement et dépôts à vue - lesquels peuvent accumuler des intérêts. Comme il s'agit de placements canadiens, les fonds REER demeurent entièrement admissibles à tous les régimes enregistrés. Les actifs restants sont investis directement dans des parts des fonds sous-jacents correspondants.

La seule différence quant au rendement sont les coûts des contrats à livrer qui ne sont pas couverts par les intérêts que rapporte le portefeuille de placement du marché monétaire du fonds REER. Ces coûts devraient être de l'ordre de 25 à 50 points de base par an, soit 0,25 % à 0,50 % de plus que ce qu'il en coûte pour l'exploitation des fonds sous-jacents.

Grâce à ces fonds, vous pourrez, sans conteste, mettre votre REER à l'heure mondiale!



**LE GROUPE
OPTION RETRAITE**
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
PLANIFICATEUR FINANCIER



payée en partie par
Mackenzie
une indépendance financière

Chérie...

Est-ce qu'on prend le bord de la Chambre? ☺

Prenez votre Chambre à

Une initiative de votre Chambre de commerce

Chambre de commerce de Saint-Donat



Dimanche le 26 janvier dernier, le conseil d'administration de votre association tenait sa première réunion de l'année. Parmi les sujets à l'ordre du jour : demandes et commentaires des membres.

En effet, plusieurs parmi vous ont profité de l'espace mis à votre disposition sur le formulaire d'adhésion pour nous faire part de vos préoccupations. Nous sommes très heureux de constater que la grande majorité d'entre vous êtes soucieux de tous les phénomènes

susceptibles de perturber notre environnement.

Qu'il s'agisse des coupes de bois, des sentiers pédestres et/ou de ski de randonnée, de la qualité de l'eau du lac, de l'entretien des chemins, du respect des lois concernant les sports motorisés, tous ces sujets qui vous tiennent à cœur sont également ceux qui nous mobilisent. Vous pouvez nous écrire à l'adresse lacroche@hotmail.com.

Notre équipe dynamique et enthousiaste a beaucoup de pain sur la planche en 2003, et votre support nous est nécessaire. Nous remercions tous ceux qui nous ont réitéré leur appui et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres. Pour les autres, il est toujours possible de prendre part à la vie de votre région et d'influencer positivement l'environnement dans lequel vous vivez en vous procurant un formulaire d'adhésion au Dépanneur du lac Croche ou sur notre site Internet : www.stdonat.com/associations. Sélectionnez le site de notre association puis, "Comment devenir membre".

La prochaine réunion du conseil aura lieu le dimanche 2 mars à 10h30 à la salle communautaire de la chapelle Notre-Dame de la Garde au 916, Chemin St-Guillaume. Nous invitons tous les membres intéressés à y assister. Ce sera l'occasion de nous rencontrer et d'échanger.

Dans un autre ordre d'idée, selon les informations transmises par Foresterie St-Donat, notre partenaire dans ces projets, les amateurs de raquette seront heureux d'apprendre que la piste du mont-Sombre, qui commence au terrain

de l'Association, ainsi que celle du Draveur, qui longe la rivière Ouareau, sont maintenant terminées. Il est à noter que la piste du Draveur, peu après son début au chemin des Merles, se divise en deux : la Draveur part vers la gauche, vers la rivière. En hiver, c'est une piste pour raquette, non conseillée pour le ski de randonnée, à moins d'être un expert. En été, c'est le sentier pé-

destre. La piste allant tout droit est la Pessière. C'est une piste d'hiver seulement, réservée au ski de randonnée, excellente pour novices et intermédiaires. La Draveur et la Pessière ont la particularité de fusionner aux deux tiers de leur parcours respectif. À partir de cette jonction, et par courtoisie pour les skieurs, il est suggéré aux adeptes de la raquette d'utiliser autant que possible

le bord de la piste afin de ne pas affecter la qualité de la neige pour les skieurs. Alors, profitez-en ! En terminant, nous désirons offrir nos excuses à Michèle Baechler, membre du conseil à titre d'administratrice, dont le nom a été omis dans le dernier numéro.

Jocelyne Gadoury, secrétaire pour l'ARRLC

Démission d'Edmond Charron comme président de la Maison des arts et de la culture de NDM

par Jean Lafortune

Dans une lettre datée du 16 janvier dernier envoyée aux membres du conseil d'administration de la Maison des arts et de la culture Notre-Dame-de-la-Merci, M. Edmond Charron, président de cet organisme culturel depuis cinq ans, annonce sa démission.

De toute évidence, une incompatibilité viscérale avec un des administrateurs, M. Claude LaRoche, semble avoir été l'élément déclencheur de la démarche de M. Charron. Dans une première lettre aux membres du C.A. de la Maison de la culture, ce dernier explique que lors d'une rencontre avec M. LaRoche en date du 8 jan-

vier, rencontre qui aura duré plus d'une heure, il donnait deux choix aux administrateurs : soit que le conseil démissionne en bloc et qu'il aurait à former un nouveau C.A. en raison des "événements récents (à la suite desquels) il est impensable pour moi, écrit-il, de continuer avec des personnes pour lesquelles les arts et la culture n'ont aucun intérêt", soit que "je démissionne immédiatement et que vous preniez les destinées de la Maison".

M. Charron termine sa lettre en soulignant qu'il a cru comprendre, de la part de M. LaRoche, que les membres du conseil ne démissionneraient pas. "Alors, je n'ai d'autre alternative que de démissionner immédiatement, et c'est ce que je fais !"

Dans une autre lettre, datée également du 16 janvier, toujours adressée aux membres du C.A., M. Charron, réitérant sa démission de la présidence de la Maison des arts et de la culture, donne les deux raisons qui l'ont poussé à poser ce geste. Premièrement, "ma santé ne me permet plus de continuer (voir lettre de mon médecin en date du 4 décembre 2002, c'est-à-dire le lendemain de la dernière assemblée du C.A.)". Deuxièmement, "le comportement injusti-

fiable du directeur (sic) Claude LaRoche à mon égard et à l'égard de Lise ma femme. Après cinq ans de travail ardu de notre part, il semblerait que ce directeur M. Claude LaRoche ne soit pas satisfait de la façon dont j'ai conduit ce projet... Je vous suggère de lui donner la présidence et de voir ce qu'il pourra faire de mieux."

Dans la même lettre, M. Charron rend compte de ses réalisations depuis 1998 : un complexe de 165 000 pieds carrés d'une valeur aux livres de 115 000 \$, plus 29 000 \$ de rénovations récentes avec une minime hypothèque de 13 976 \$ au 31 décembre 2002; un compte de banque d'environ 10 000 \$; un groupe de 150 artistes exposants, membres en règle, inscrits aux registres; aucune dette et un café-Internet opérationnel.

Dans un post-scriptum à cette lettre, M. Charron ajoute : "Claude, tu m'as dit le 30 novembre 2002 que tu m'aurais... Tu m'as eu !"

Y aurait-il dans ces missives un peu d'acrimonie de la part de M. Charron à la suite des élections municipales qui se sont déroulées à Notre-Dame-de-la-Merci en début novembre et à la suite desquelles M. Charron a perdu son siège, alors que M. LaRoche en gagnait un ? □



Guy Tremblay, Adm. A.
Directeur général



René Despains, B.A.A.
Planificateur financier
Représentant en épargne collective
pour Les services d'investissement
Fiducie Desjardins inc., cabinet
de services financiers



Josée Simard
Conseillère en finances
personnelles
Représentante en épargne collective
pour Les services d'investissement
Fiducie Desjardins inc., cabinet
de services financiers



Suzanne Riopel
Conseillère en finances
personnelles
Représentante en épargne collective
pour Les services d'investissement
Fiducie Desjardins inc., cabinet
de services financiers



Josée Régimbald
Préposée
Représentante en épargne collective
pour Les services d'investissement
Fiducie Desjardins inc., cabinet
de services financiers



**Caisse populaire Desjardins
Saint-Donat de Montcalm**

470, rue Principale, Saint-Donat
Tél.: (819) 424-2563

Nos conseillers voient aussi loin que vous avez envie d'aller.
Divisez le capital, multipliez les profits. Desjardins vous donne accès à un ensemble de produits pour diversifier votre portefeuille REER :

- Épargne à terme indiciaire
- Fonds de placement*
- Obligations
- Actions**

Pour une réflexion éclairée, consultez votre partenaire expert de Desjardins.



Cotiser à votre REER,
c'est cybersimple.

www.desjardins.com/reer

REER
UN AVENIR, ÇA SE RÉFLÉCHIT TIHOËRÈR 32 AÇ ,IINEVA MU

*Les parts de Fonds Desjardins sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

**Les services de courtage en valeurs mobilières, disponibles dans les caisses participantes, sont offerts aux membres des caisses Desjardins du Québec par la firme Valeurs mobilières Desjardins et sa division à escompte Disnat, filiale du Mouvement Desjardins, membre FCPE. Votre caisse participante n'entend pas offrir de conseils sur des titres ni solliciter d'ordres d'achat ou de vente.

1 800 CAISSES



Conjuguer avoirs et êtres

GOUTEZ AUX JOIES DE LA MOTONEIGE

sans payer le gros prix (achat)
SOLUTION?
LA LOCATION CHEZ:

SPORT ET MARINE MV
le plus gros centre de location de motoneiges à St-Donat
avec

plus de 30 MOTONEIGES
les fameuses YAMAHA
Les meilleures et les plus fiables au monde

Parlez-en à vos amis et réservez sans tarder



SPORT ET MARINE MV INC.
1108, Principale, Saint-Donat
424-3433

À la découverte du Canada

par Jacques Richer

Ah, cette route, elle a été longue, 6 100 km, mais pas si ardue que cela. Les paysages ont amplement compensé pour l'effort dépensé. Presque tout le trajet s'est effectué sur des routes provinciales et sur la transcanadienne. En fait, nous avons emprunté très peu de pistes cyclables (moins de 5% du trajet) et elles étaient surtout présentes à l'approche et dans les grandes villes.

Comme cyclistes, ce qui nous a le plus marqués, Lina et moi, sont les côtes, surtout celles qui montent long-temps, telles la Alisson Pass (1 280 m de vertical sur une longueur de 60 km sans plat), la redoutable Rogers Pass avec ses tunnels sombres, la Kicking Horse qui porte bien son nom, surtout près de Golden et de Field, sans oublier les grandes montées du nord de l'Ontario le long du lac Supérieur.

Nous avons beaucoup apprécié les descentes, celles qui n'en finissent plus de descendre à plus de 50 km/h en chauffant les freins. Nous nous souvenons, entre autres, de celle de 22 km dans le parc Manning où Lina a rencontré l'ours brun en bordure de route. Il se tenait debout sur ses pattes arrières tel une statue comme celles vues précédemment dans la ville de Hope, surnommée la ville de la scie mécanique (chain saw). Elle a changé d'attitude quand l'ours s'est remis sur ses quatre pattes juste à côté d'elle.

Et cette sensation à travers les Rocheuses, lorsque, tout petits sur nos vélos, nous roulions près d'un ravin de plus de 400 mètres de profondeur, à quelques centimètres à notre droite, et de falaises de plus de 500 mètres de hauteur du côté gauche de la route. Le paysage se modifiait à tout instant, les sommets semblaient rouler avec nous.

Il y a eu aussi ces petits chemins tels des lacets qui sillonnent entre les montagnes le long des lacs, des rivières et des ruisseaux et qui semblent compétitionner les chemins de fer om-

niprésents dans l'Ouest. Et cette route fantastique qui relie Osoyoos à Revelstoke et qui parcourt la vallée d'Okanagan avec sa rivière, ses lacs, ses vergers de pêches et de cerises et ses vignobles.

Nous avons aussi emprunté une partie de la route des dinosaures, à environ 100 km au nord-est de Calgary. Imaginez, on roulait sur un petit chemin dans les plaines dénudées d'arbres, rien à l'horizon et tout-à-coup, la route plonge dans une sorte de canyon de plus de 300 mètres de profondeur. Là, une rivière serpente entre deux falaises sur plusieurs centaines de kilomètres. C'est le long de cette rivière, la Red Deer River, qu'ils ont trouvé et découvrent encore des squelettes de dinosaures. C'est en roulant dans ce canyon, surnommé les Badlands de l'Alberta, que nous avons vu des hoodoos «cheminées de la fée», sorte de statues de sable durci, en forme de champignon et moulées par les vents et la pluie.

On nous avait prévenus qu'on s'ennuierait en traversant les plaines. Eh bien, cela n'a pas été le cas. Il faut les parcourir en vélo pour constater qu'elles montent et descendent sans cesse. En Saskatchewan, on les surnomme les Rolling Hills. Le seul bout vraiment plat se retrouve entre Winnipeg et la frontière ontarienne.

Dans l'Ouest, les routes sont invitantes et très accessibles pour les vélos. Il y a de larges accotements sur bitume lisse sans trou même sur les routes secondaires. Ce n'est pas le cas pour les routes du Manitoba et du nord de l'Ontario où la route transcanadienne, souvent la seule route existante ouest-est, ne comporte pas d'accotement en bitume et est en très mauvais état.

Et sur ces routes, à part nous sur nos vélos, il y a les camions, les gros camions, les très très nombreux camions, ceux qu'on surnomme les entrepôts du Canada. Même si nous semblions être d'étranges véhicules sur leur terrain de jeu, ils ont été très peu nombreux à protester en nous doublant. Par contre, il

Inauguration du nouveau siège social du CRSBP

Le vendredi soir 31 janvier dernier avait lieu, à Ste-Agathe, la cérémonie d'ouverture du siège social agrandi et rénové du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) des Laurentides. Le projet d'envergure a pu se faire grâce à une subvention de plus de 1 million de dollars versée par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme de Relance du gouvernement du Québec. De 75 105 clients qu'ils étaient lors de la construction du Centre en 1984, c'est aujourd'hui plus de 210 000 personnes, réparties dans 35 municipalités du territoire desservi par le réseau Biblio, qui bénéficient du service de prêts de livres aujourd'hui. C'est le député de Bertrand Claude Cousineau qui a procédé à la coupe du ruban. À sa gauche dans la photo, en avant-plan : le président de C.A. du Centre Aldéi Darveau; le maire de Ste-Agathe Pierre Circé; le vice-président du Centre André Lapierre; la conseillère municipale de Saint-Donat Sylvie Roy, et le directeur général du Centre Marcel Bouchard.



fallait toujours être aux aguets à cause du mur de vent qu'ils déplaçaient. D'autres usagers par contre étaient beaucoup plus hostiles aux

vélos: les véhicules récréatifs, parfois plus gros et plus longs que les plus gros camions. Il fallait se méfier de ceux-là puisqu'ils nous considéraient comme des obstacles à franchir. Ils étaient très nombreux entre 14h et 17h, et nous essayions de terminer notre journée de vélo avant cette heure de pointe.

Enfin, il y avait les autres, surtout ceux qui, par leur klaxon, nous encourageaient à continuer notre route à travers le Canada. Il est même arrivé qu'une fois, dans les plaines, un véhicule s'est arrêté devant nous, le conducteur est descendu et à notre grand étonnement, nous a donné une poignée de pièces de monnaie, environ 4 \$.

Ah cette route, que de surprises! □

GUIDE VACANCES de Saint-Donat 2003-2004

La production est enclenchée!

Réservez
votre espace au plus tôt.

Pour plus d'information, veuillez prendre contact avec **Vers'en Art** au 424-2396.

Félicitations!



C'est Presque pour raffoler de janvier.

Denis Savard, de St-Donat, a choisi la COROLLA 2003. Il a pris possession de son nouveau véhicule en compagnie de Marcel Brière, conseiller aux ventes chez TOYOTA STE-AGATHE

RAV4 2003 Taux de financement au détail de **3.9%*** jusqu'à 80 mois

2.9% ACHAT ET LOCATION*

SIENNA 2003 à partir de **279\$** /mois*

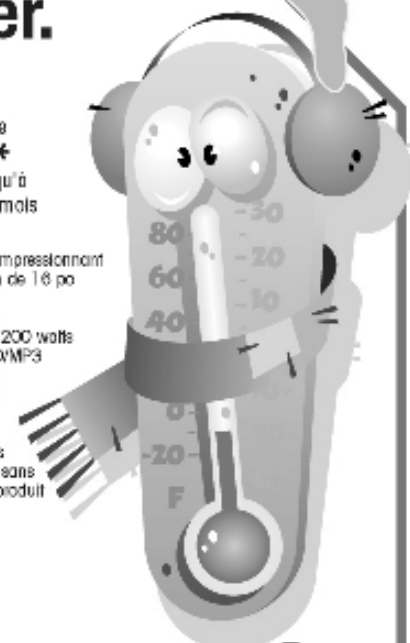


* + Comptant de 4,755\$. Détails en magasin.



Location à partir de **313\$*** par mois, 48 mois

- Moteur de 2 litres au couple impressionnant
- Roues en alliage d'aluminium de 18 po
- Prise d'air sur la capot
- Calendrier avant de style sport
- Système audio Panasonic de 200 watts
- Radio AM-FM et lecteur de CD/MP3
- Accès Toyota. Une expérience d'achat tellement plus sympa: Accès direct au prix, sans aucuns frais cachés. Accès à toutes les informations dont vous avez besoin. Accès sans pression à des conseillers en produit serviables.



www.toyota.ca



RETOUR DE LOCATION VASTE CHOIX.
VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITE
TOYOTA STE-AGATHE
« La maison de confiance »

2350, route 117, Ste-Agathe-Sud
(819) 326-1044



À cette période-ci de l'année, c'est évidemment le ski de fond, la raquette, le ski alpin, le patin qui sont à l'honneur au Club Plein Air. Chaque samedi (ou presque), des excursions sont proposées. Nous sommes tantôt cinq, tantôt 15, tantôt plus de 30 à répondre aux invitations du club. Récemment, nous sommes allés reprendre contact avec le superbe domaine de "La Réserve" aménagé à l'intention des amateurs de plein air. Les uns en raquette, les autres en ski de fond, nous sommes allés nous rincer l'œil au sommet des Monts des Cascades, Sourire, Lafrenière, Montagne Noire (2) et même au sommet du

Cap de la Fée. Nous avons également fait l'expérience de toute la désolation et la conservation que peut provoquer la vision de ces grandes plaques de territoire complètement dénudées, livrées aux tronçonneuses des exploitants forestiers. En hiver, on distingue bien ces flancs de montagne, ces abords de lacs où les coupes ont eu lieu. Le constat est affligeant, notamment dans la zone des lacs Honoré et Coutu ; on assiste à une exploitation accélérée de la forêt donatienne, et on nous annonce que nous n'avons encore rien vu. On coupait jadis dans les vallées. Les forestiers

sont maintenant tout près des sommets et ouvrent des chemins dans toutes les directions. Plusieurs regroupements de citoyens sont de plus en plus alarmés par cette invasion de notre territoire. Le Club de Plein Air de Saint-Donat a pris position à cet égard et a fait parvenir une lettre au ministre de l'Environnement, André Boisclair, lui demandant d'intervenir pour faire attribuer à tout le territoire compris dans l'axe de la nouvelle route Tremblant / Saint-Donat le statut d'aire protégée. Cette requête peut être consultée sur notre site à : www.saint-donat.org/pleinair/lettre

Nous vous invitons à réagir à notre proposition en cliquant le bouton "REACTION". Le débat est ouvert, la croisade débute. Mais nous ne serons pas seuls. Plusieurs autres groupes, tels les associations de lac, de chasse et pêche, de plein air non motorisé et même motorisé, se sont déjà joints à nous ou seront invités à le faire. L'objectif ultime est de faire de Saint-Donat et sa région un vaste territoire "humanisé"

Excursion au Cap de la Fée du 11 janvier. En mortaise, tirage d'un bon d'achat chez Vienneau Sports. De gauche à droite : Jacques Cotnoir, Suzanne Brouillet, Sylvie Valade, Pierre Bertrand.



où tous pourront vivre en pleine harmonie avec l'environnement, tout en permettant son développement durable. Des nouvelles sous peu dans ce dossier capital.

Entre temps, ne manquez pas de visiter notre site pour être informés des activités proposées. Ne manquez surtout pas notre prochaine sortie "pleine lune" - samedi 15 février. Celle de janvier dernier - "Patin pleine lune" sur

l'anneau de glace - a permis à une soixantaine de participants d'apprécier tout le charme du "Sentier des Étangs" en plein hiver sous les "chauds" rayons de la lune. Visitez sans obligation de votre part : www.saint-donat.org/pleinair Demandez par le fait même à recevoir par courriel notre "Bulletin de Nouvelles" hebdomadaire.

Jacques Cotnoir, pour le Club de plein air de Saint-Donat



Mais qu'est-ce qui se passe au juste?

Au mois de janvier, nous avons dû constater l'inconcevable : Guy Villeneuve nous a quittés suite à un accident cardiaque lors d'une joute de hockey amicale le 7 janvier dernier. Âgé de 36 ans, il était un travailleur infatigable et un sportif. Mais qu'est-ce qui a bien pu se passer ?

L'excellence était monnaie courante chez Guy, que ce soit au travail, au sport ou dans la vie de tous les jours. Impuisants face au destin, nous ne pouvons que déplorer la perte immense que ce départ a causé. Pour Orign'Arc, cela se traduit par la perte d'un ami et d'un chasseur émérite. Pour la communauté, c'est la perte d'un travailleur infatigable et d'un bon père de famille. Nous transmettons à sa famille et à ses amis nos plus sincères condoléances.

Les 14 et 15 février prochain se déroulera le traditionnel souper du pêcheur. Comme d'habitude, un excellent repas et de nombreux prix, également répartis, seront de la partie. Procurez-vous vos billets tôt car, comme d'habitude, les places sont limitées.

Dans les semaines à venir, des cours de maniement d'armes et de sécurité nautique se tiendront à Saint-Donat. Pour de plus amples renseignements, on communique avec Richard DeVillers au 424-3321 ou Henri-Paul Gauthier au 424-1397. Les bénéfices de ces cours et du souper du pêcheur servent aux ensemencements des lacs de Saint-Donat.

Présentement, des efforts se font, de concert avec l'Association Orign'Arc, la municipalité de Saint-Donat, le Club Plein Air, Foresterie St-Donat, Nature Étude et différents organismes provinciaux dans un projet de promotion de

la pêche et de l'activité plein air à Saint-Donat.

Souvenons-nous que les lacs Ouareau et Archambault sont fermés à la pêche blanche !

Le chat est sorti du sac !

Comme le populaire magazine Sentier Chasse et Pêche le titrait au mois de janvier, "le chat est sorti du sac". Les coûts faramineux engendrés par le contrôle des armes à feu sont le résultat de tous ces fonctionnaires qui se sont graissés la patte au passage. Cela pourrait être, à la limite, presque considéré comme du vol. Les chasseurs seuls ne pourront absorber les coûts de cette loi stupide et inutile. Ce sont donc tous les contribuables qui seront appelés à combler ce déficit.

Une seule chose peut faire peur à nos gouvernants, et c'est l'insatisfaction populaire. Prenez donc quelques minu-

tes de votre temps pour écrire à votre député et lui signifier votre mécontentement face à l'application des lois inutiles qui nous coûtent les milliards. De plus, le Canada est probablement devenu le pays possédant le plus de contrevenants à la loi, car il ne faut pas jouer à l'autruche comme notre premier ministre. Plusieurs personnes honnêtes n'auront pas enregistré l'arme de leur grand-père ou le fusil de parure au-dessus du foyer qui, rappelons-le, devrait se retrouver dans un genre de coffre en métal.

Je crois que dans un avenir rapproché, les chasseurs pourraient être, à la limite, comparés à des Saddam Hussein

en puissance et désarmés par la force s'il le faut !

Voilà comment, au nom de la vertu, un gouvernement irresponsable a réussi à salir la réputation de milliers de chasseurs, et contribuera fortement à la chute de la relève dans ce sport. Il est à prévoir que dans le futur, d'autres millions seront alors investis dans le but de réintégrer les lettres de noblesse de cette activité pratiquée depuis des temps immémoriaux.

Les millions sortent toujours de notre poche. En y pensant un peu, on peut certainement leur trouver une vocation utile.

Alain Charbonneau, directeur



Activités à venir à la SHEDO

Les Donatien ont déjà reçu, par le biais d'un bulletin municipal, une bonne partie de la programmation 2003 de leur Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Donat (SHEDO). La liste complète des activités sera cependant diffusée pour la première fois dans la prochaine édition du Journal Altitude. Ils recevront ensuite par la poste le dépliant leur rappelant cette programmation et contenant de précieuses informations. Cet envoi se fera au début de mars.

Nos amis membres d'Entrelacs ne seront pas en reste cette année puisque nous avons embauché un conférencier qu'ils nous ont chaudement recommandé. Je leur dis donc, ainsi qu'aux gens des municipalités environnantes, "ne manquez pas l'édition d'Altitude de mars ou écrivez-nous pour obtenir le dépliant, à : SHEDO, C.P. 1044, Saint-Donat, (Québec), J0T 2C0. Courriel : page.simard@st-donat.net". Cette année, la saison commence en lion le jeudi 27 mars et ne se terminera certainement pas en mouton!

Line Pagé, pour la SHEDO • Infos : Monique (819) 424-3989



Reprise des activités chez les cadets

On vient de procéder à la sélection de l'équipe de tir. Celle-ci comprend trois cadets seniors âgés de 15 ans et plus, de deux cadets juniors âgés de 14 ans et moins et d'un substitut pour les compétitions à venir. L'escadron de Saint-Donat a toujours été bien représenté et a produit de bons résultats. La municipalité collabore grandement en offrant l'usage du centre sportif pour les pratiques de tir.

Les cadets ont terminé la campagne de l'Auto-Cadets. Deux jeunes filles cadets se sont distinguées dans la vente de billets, soit Isabelle Gilbert (100 billets) et Vanessa Beaudet (114 billets). Malheureusement, l'objectif de vente n'a pu être atteint cette année, contrairement aux années passées.

Lors du minicérémonial en décembre dernier, on a décerné les certificats de cadets cadres du mois au sgt Ky Sivan Cuerrier Lebovits et Olivier Dubé, de la section 2, et au cadet Kim Hamel, de la section 1. Les pratiques de musique débiteront bientôt. ☐

INVITATION

C'est avec plaisir que le **GROUPE PACIFIC'ADOS** vous invite à venir à la messe d'envoi qui aura lieu **SAMEDI 1er MARS à 17h15** à l'église de Saint-Donat.

Nous vous attendons en grand nombre pour partager avec nous dans la joie, l'amour et la foi nos derniers moments avant notre départ.

COLLECTE DE SANG ST-DONAT
organisée par les Chevaliers de Colomb - conseil 9315 et les Filles d'Isabelle - cercle 1225

LE VENDREDI 21 FÉVRIER 2003 14 h à 20 h

ÉGLISE SAINT-DONAT (sous-sol)
381, rue Allard

Donnez du sang.
Donnez la vie

APPEL D'OFFRES



FOURNITURE DE 50 000 TONNES MÉTRIQUES DE GRAVIER CONCASSÉ MG20 (0-3/4 po)

La Municipalité de Saint-Donat demande des soumissions pour le concassage de 50 000 tonnes métriques de gravier MG20 (0- 3/4 pouces).

Qualification:

Seules les entreprises ayant une place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable dans une province visée par cet accord.

Spécifications:

Le soumissionnaire doit fournir 50 000 tonnes métriques de gravier concassé MG20 (0 - 3/4 po) à la Municipalité de Saint-Donat. Le site de concassage et d'entreprise de gravier doit être situé à l'intérieur d'un rayon de deux kilomètres (2 km) de l'intersection des chemins du Lac Provost Nord, Lac Baribeau et Clef-du-Pimbina.

Caractéristiques requises:

Le soumissionnaire devra fournir lors de l'opération de concassage, une attestation à l'effet que la granularité des granulats est conforme à la norme du tableau 2102-1, extrait du cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, édition 1997, pour le granulats MG20.

Le prix fourni par le soumissionnaire est un prix unitaire, c'est-à-dire à la tonne métrique et doit inclure tous les points suivants:

- 1) Le découvert (décapage) de surface nécessaire à effectuer pour extraire le gravier brut;
- 2) Tous les permis nécessaires à l'extraction et au concassage, incluant le certificat du ministère de l'Environnement;
- 3) Le concassage du gravier brut en gravier concassé MG20 (0-3/4 po);
- 4) La pesée au moyen d'une balance électronique installée sur un convoyeur;
- 5) La mise en réserve;
- 6) Le chargement des camions de la Municipalité de Saint-Donat si nécessaire, lors des opérations de concassage;
- 7) Les redevances au ministère des Ressources naturelles, s'il y a lieu;
- 8) Toutes les taxes applicables (TPS et TVQ).

Garantie de soumission:

Les soumissionnaires doivent inclure dans leur soumission un chèque visé ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant de dix pour cent (10%) au moins du total de leur soumission. La garantie de soumission doit être valide pour une durée de cent vingt (120) jours. Le prix fixé dans la soumission doit également être valide pour une durée de cent vingt (120) jours à compter de l'ouverture des soumissions. Les travaux doivent commencer dans les quinze (15) jours suivant l'octroi du contrat.

Obtention des documents de soumission

Les documents de soumission et autres renseignements pourront être obtenus à compter de ce jour à l'hôtel de ville de Saint-Donat, située au numéro 475, rue Desrochers, à Saint-Donat. Téléphone: (819) 424-2383 poste 224. Télécopieur: (819) 424-5020

Date de réception des soumissions:

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées avec la mention "Soumission pour la fourniture de 50 000 tonnes métriques de gravier concassé MG20 (0-3/4 po)", et adressées au soussigné, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 475, rue Desrochers, à Saint-Donat, province de Québec, J0T 2C0, seront reçues jusqu'à 10h, le 24 février 2003, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Seule la formule de soumission fournie avec le présent appel d'offres doit être utilisée par les soumissionnaires.

La Municipalité de Saint-Donat ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Donné à Saint-Donat, ce 5 février 2002.

Jean Robidoux,
secrétaire-trésorier et directeur général



par **Pierre FORGET**
informaticien

Linux revu et corrigé

La plupart des gens qui possèdent un ordinateur ont entendu parler de Linux, mais peu le connaissent vraiment. Il y a eu beaucoup d'émphase, au moment de la bulle technologique à la Bourse, sur ce système d'opération gratuit et communautaire.

Linux est un système d'opération (comme Windows ou Mac OS) basé sur la norme Unix. C'est une saveur, si on peut l'appeler ainsi, qui s'applique aux ordinateurs de type IBM PC. L'interface de base est de style ligne de commande DOS, c'est-à-dire rébarbative aux utilisateurs courants. Une interface graphique est incluse, et c'est celle-ci dont je veux vous parler.

J'avais déjà glissé un mot sur cet interface graphique, il y a quelque temps, et je ne vous l'avais pas conseillé, car cela ressemblait plutôt à Windows 3.1. Ayant eu l'occasion de le réinstaller avec une version plus récente, je fus agréablement surpris par leur nouvel interface graphique, complet et facile

d'utilisation. Il est inclus avec beaucoup de logiciels de base, et comme de nouveaux logiciels sont développés constamment, cela commence à devenir vraiment intéressant. Sun Microsystems, par exemple, offre une suite semblable à Office qui permet d'ouvrir tous les formats sur le marché.

Et tout ceci, gratuitement, ou presque. Parce que vous pouvez acheter des ensembles de service vous permettant de résoudre les problèmes d'installation ou de configuration. Une fois installé, il est stable et fonctionne très bien, sans remettre en question les configurations de base. Mais il faut encore de l'habitude pour les configurations vidéo, modem etc. La plupart s'effectuent de façon automatique, mais il reste des ajustements à faire pour que tout fonctionne.

Le plus beau de tout ceci est que vous pouvez, lors de l'installation et même après l'installation, choisir la saveur que vous préférez : apparence Windows, apparence Mac, apparence Unix ou apparence KDE.

Actuellement, les vendeurs de licences Microsoft ont la possibilité de baisser les prix de 46% si une compagnie de moindre envergure semble se diriger vers Linux. Ça commence à chauffer! □

Course Nor-Am à Garceau



Le président d'Alpine Canada aux côtés des skieuses Lindsey C. Kildow, Lauren Ross et Brigitte Acton.

Le Mont Garceau était l'hôte d'une course Nor-Am les 2 et 3 janvier dernier. Il s'agissait d'un slalom géant féminin. Cette course fait partie du circuit Coupe continentale, au même titre que la Coupe d'Europe. Elle vient juste en dessous de la Coupe du Monde. Garceau a accueilli 77 coureurs qui représentaient quatre nations.

Les athlètes de l'Équipe nationale canadienne et américaine nous ont fait preuve de leur capacité. Toute l'équipe du Québec était présente. On sait que l'équipe nationale est composée de plus que 50% de jeunes qui viennent de l'équipe du Québec. Tous les athlètes ont bien apprécié la piste "Togo". C'est une piste homologuée dont la réputation au niveau F.I.S. a franchi plus que notre continent. Les jeunes ont trouvé que le village de Saint-Donat était bien accueillant.

Le président d'Alpine Canada, Ken Read, s'est déplacé afin de venir encourager l'équipe. D'autres membres d'Alpine Canada étaient présents, soit Bill McNeney et Renaud Beauchesne. L'épreuve a été qualifiée d'excellente à tous les niveaux. Plusieurs spectateurs nous ont fait part de commentaires élogieux tant pour la montagne que le spectacle qu'ils ont eu.

Les jeunes de l'équipe de compétition de Garceau ont pris en modèle les athlètes de l'équipe canadienne qui ont bien voulu accepter de répondre aux

questions que nos jeunes se posaient à plusieurs niveaux. Par la tenue de cet événement, le Mont Garceau a contribué grandement aux retombées touristiques de notre région.

Voici les résultats du 2 janvier : 1^{ère} Émilie Desforges CAN; 2^e Ashley Linda Spina USA; 3^e Sophie Splawinski CAN. **3 janvier :** 1^{ère} Lindsey C. Kildow USA; 2^e Lauren Ross USA; 3^e Brigitte Acton CAN. □



Ce qui est accepté et ne l'est pas dans les sentiers fédérés de quad l'hiver :

- 1- les crampons (clous) aux pneus sont acceptés, mais seulement ceux installés par un concessionnaire ou un garage;
- 2- pas accepté : les clous posés

maison;

3- pas accepté : les chaînes;

4- il est interdit de remplacer les roues par des chenilles. Il serait en effet trop tentant de sortir des sentiers, ce qui endommagerait les jeunes pousses d'arbres, notre legs à nos enfants et aux générations futures;

Il est primordial de rester à l'intérieur des sentiers. C'est une des seules façons de conserver les droits de passage négociés par les membres du conseil d'administration du Club.

Les Alouettes en visite à St-Donat en mars

Les champions de la Coupe Grey 2002, les Alouettes de Montréal, seront parmi nous le mois prochain. En effet,

les membres de l'équipe de football affronteront le Club de hockey du Pub St-Donat au Centre civique Paul-Mathieu le dimanche 2 mars, à 13h30.

Cette rencontre amicale de hockey aura lieu au profit de l'Association du hockey mineur de Saint-Donat.

Le coût pour y assister sera de 5 \$. Après la partie, les Alouettes seront reçus au Pub St-Donat. □

Les Européens viennent faire de la motoneige à St-Donat



Les membres de deux équipes de motoneigistes, l'équipe Migg et l'équipe Wolf, formées de 34 Suisses et de huit Allemands, sont venus passer une semaine à Saint-Donat pour pratiquer un sport dont ils ne peuvent jouir sur le Vieux Continent, soit la motoneige. Ces mordus de la motoneige ont séjourné à La Cuillère à Pot du 25 janvier au 1er février et ont dévalé sur tous les sentiers mis à leur disposition dans la région, parcourant de 1 000 à 1 500 km. Certains en sont à leur 5e ou 6e visite ici. Depuis 2001, ils ont choisi Saint-Donat comme endroit de prédilection pour la pratique de leur sport d'hiver favori. Ils comptent bien revenir l'an prochain. Photo ALTITUDE

OFFRE D'EMPLOI



INSPECTEUR ou INSPECTRICE MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Donat, située au nord de la région de Lanaudière, recherche un inspecteur ou une inspectrice municipal pour une période de six mois par année.

L'économie de la Municipalité est basée sur le tourisme et la villégiature. Le secteur de la construction est en forte progression sur notre territoire et c'est pourquoi il nous faut une nouvelle personne ressource au Service d'urbanisme.

Tâches:

La tâche de l'inspecteur municipal consiste principalement à voir à l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2-r.8). L'inspecteur sera sous la coordination du secrétaire-trésorier et directeur général.

Exigences:

- Le candidat doit posséder une expérience de deux années dans le domaine de l'application du règlement Q.2-r.8 et détenir un diplôme d'études collégiales dans un secteur d'activité connexe. Une plus grande expérience peut compenser pour la scolarité;
- Avoir suivi toute la formation sur le règlement Q2-r.8, incluant les dernières modifications;
- Connaissance de logiciels informatiques appropriés;
- Être bilingue représente un atout;
- Posséder un véhicule pouvant être utilisé pour l'exécution de son travail, contre rémunération (0,33 \$/kilomètre);
- Posséder un permis de conduire;
- Posséder un jugement sûr, un bon esprit d'analyse et de synthèse, un bon sens de l'organisation du travail et de la disponibilité;
- Avoir de la facilité à rédiger des rapports;
- Avoir l'esprit d'équipe et être ponctuel.

Salaire et horaire de travail:

Selon la convention collective présentement en vigueur.

Durée du travail:

6 mois, du 1er mai 2003 au 31 octobre 2003

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant sur l'enveloppe "inspecteur municipal", au plus tard le 25 février 2003, à l'adresse suivante:

Municipalité de Saint-Donat
Jean Robidoux, secrétaire-trésorier et directeur général
475, rue Desrochers
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2383, poste 227
Fax: (819) 424-5020
Courriel: stdonat.direction-generale@enter-net.com



Raynald HOULE
maire d'Entrelacs

Le mot du maire d'Entrelacs

Les Fêtes sont derrière nous et l'hiver avec nous. Sur demande populaire, la Municipalité met à l'essai l'utilisation de la rivière Jean Venne

comme patinoire publique. Faites-nous part de votre intérêt concernant ce projet. Si cette réalisation s'avère intéressante pour vous, citoyens, l'implication de la Municipalité l'hiver prochaine sera répétée et amplifiée. Je tiens à remercier l'organisation des Optimistes pour leur permission d'accès à la rivière via leur parc pour y patiner.

Un calendrier bien rempli pour l'année 2003 :

1- La Fabrique a organisé un excellent programme d'événements intéressants, pour souligner le centenaire de notre paroisse, événements qui se succéderont au cours de l'année. Encourageons le curé et tous les marguilliers en participant. Soyons de la partie.

2- Pour la Municipalité, je vois la réalisation de trois grands projets : a- nous allons terminer le recouvrement de nos rue verbalisées, travaux qui ont débuté l'année dernière;

b- tout est en place pour la reconstruction de notre pont couvert. Les travaux devraient être terminés vers la fin juin début juillet;

c- le Parc culturel devra être à point pour son ouverture en août.

Ici, je dois vous souligner que les

trois projets de la Municipalité nous sont rendus possibles par l'intervention directe ou indirecte de notre député Claude Cousineau qui nous porte toujours une oreille attentive et sympathique lorsque je lui parle de nos besoins. Exemple : le 7 février, je serai à Ste-Adèle pour sa conférence de presse où il annoncera, parmi beaucoup de choses, qu'une subvention de plus de 22 000 \$ nous est octroyée, ce qui nous permet de terminer le Parc culturel.

M. Cousineau nous visitera le 24 février prochain.

Durant l'après-midi, il recevra les responsables de nos organisations locales pour leur offrir son encouragement et son assistance et durant la soirée, il vous recevra tous à 19h au Centre communautaire.

Soyez les bienvenus et venez rencontrer notre député.

Avez-vous remarqué quelque chose de nouveau avec le système d'éclairage municipal ? Eh oui, les six lampadaires sont maintenant en place et fonctionnels. La course pour les installer s'est finalement tournée en course d'endurance pour les attendre. Voilà, c'est chose faite.

Bon vent bonne mer à tous.

HOMMAGE SPÉCIAL À DANIELLE JUTEAU

Pour son grand dévouement envers
Tante Rollande St-Amour Charbonneau et cela depuis des années.

BRAVO ET ENCORE MERCI!

Margot Charbonneau

Obtenez un crédit d'impôt de

50%

Avec les actions de Capital régional et coopératif Desjardins

Et contribuez au développement des entreprises et des coopératives de l'ensemble du Québec.

Faites vite: le nombre d'actions est limité ! Investissez et profitez d'un crédit d'impôt provincial de **50 %** pour l'année 2002.

Les actions de Capital régional et coopératif Desjardins sont en vente dès maintenant dans les caisses participantes.

Communiquez avec un conseiller autorisé de la Caisse Populaire Saint-Donat de Montcalm au 424-2563

Capital régional et coopératif Desjardins

www.capitalregional.com

Annuellement, l'achat minimum est de 500 \$ et l'achat maximum de 2 500 \$. Le crédit d'impôt obtenu est de 50% de l'investissement, soit un maximum de 1 250 \$. La valeur des actions de Capital régional et coopératif Desjardins évolue en fonction de la performance des placements et des investissements effectués. Pour des renseignements détaillés sur les actions de Capital régional et coopératif Desjardins, consultez le prospectus disponible à la caisse.

Entrelacs reçoit 22 348 \$ pour son Lieu de la culture

Le député de Bertrand Claude Cousineau annonce que la municipalité d'Entrelacs recevra une aide financière du Québec de 22 348 \$ pour l'aménagement du Lieu de la culture. Il s'agit de la troisième phase du projet qui consiste à compléter l'aménagement actuel du parc pour y permettre la tenue d'événements culturels.

Les travaux comprennent le réaménagement des accès, l'aménagement de l'aire pour les spectateurs, du site pour le feu de camp, de l'aire de pique-nique et l'installation d'une plaque annonçant le logo de la municipalité.

En vertu du programme de renouveau villageois, un investissement de 44 696 \$ est admissible et sera assumé en parts égales par Québec et la municipalité d'Entrelacs. □

La paroisse d'Entrelacs fête ses 100 ans

La paroisse St-Émile-d'Entrelacs célèbre cette année ses 100 ans d'existence. Le lancement des festivités se fera lors d'un souper bénéfice de la St-Valentin, au Centre communautaire, le 15 février où toute la population est conviée.

La saison estivale sera agrémentée par la tenue d'activités diverses : retraite paroissiale, brunchs, dîner partage, concert, pique-nique avec animation, exposition de photos, salon des arts etc.

“ Nous comptons sur tous les Entrelacois pour faire de ce centenaire une réussite formidable, souligne la porte-parole Christiane Gatién. Pour de plus amples renseignements, on peut me rejoindre au 228-3243. ” □



Que se passe-t-il à l'ombre du clocher?

Depuis un certain temps, on entend parler de secteur, de regroupement de paroisses, de fermeture d'églises. On pointe du doigt le nombre restreint de pasteurs ainsi que le nombre des baptisés qui soutiennent peu ou pas leur Église, avec un grand “ É ”, mais aussi l'église bâtie, “ lieu de prière et de célébration ”.

Pour la plupart des gens, nos paroisses offrent encore des services utiles. Beaucoup veulent que leur paroisse soit bien organisée, avec des heures de bureau bien précises, une secrétaire qui répond au téléphone, un prêtre qui fait de belles cérémonies pas trop longues, des marguilliers qui savent s'occuper des finances sans faire trop de dettes. C'est sécurisant pour les gens que de penser que les paroisses sont là pour répondre à leurs besoins religieux occasionnels ou réguliers, peut-être un peu comme une station service où, de temps en temps, il faut s'arrêter pour faire le plein. Mais que devient la mission profonde de la paroisse qui est d'annoncer l'Évangile? (Tiré du guide “ Faire Église autrement ”, diocèse de St-Jérôme, 1999).

La célébration eucharistique est certainement un lieu privilégié pour l'annonce de l'Évangile. Notre célébration du dimanche est essentielle pour rendre visible la communauté des croyants et pour nourrir sa foi, mais l'annonce de l'Évangile doit se faire aussi au cœur du quotidien, dans toutes les sphères de la société : à la maison, au travail et dans les loisirs.

La communauté paroissiale n'est pas uniquement “ l'affaire ” des pasteurs et des agents de pastorale. Devenue membre de l'Église à cause de son baptême, toute personne, selon ce qu'elle est, a un rôle à jouer dans la construction et la vitalité de sa paroisse. C'est ainsi que chacune d'elles aura son identité propre. Que sera la paroisse de Saint-Donat dans cinq, 10 ans ?

La vitalité d'une paroisse se mesure en grande partie à l'implication de ses membres dans ce que l'on peut appeler les quatre axes de la vie chrétienne et communautaire, c'est-à-dire l'éducation de la foi, la célébration et la prière, la fraternité et l'engagement social.

Chez nous, à Saint-Donat, des personnes sont engagées bénévolement dans chacun de ces axes. Plusieurs comités, organismes ou associations de personnes constituent notre paroisse, et beaucoup travaillent dans l'ombre. La plupart de ces organismes ont continuellement besoin de nouveaux membres pour alléger la tâche des personnes en place, pour répondre à de nouveaux besoins, pour donner un souffle nouveau ou encore ils ont besoin de relève pour assurer la continuité.

Régulièrement, dans les mois à venir, des personnes œuvrant au sein de ces différents comités nous feront découvrir leur mission, et peut-être aussi leurs besoins. Dans une communauté vivante, chacun devrait y trouver sa place, car chacun a quelque chose à apporter aux autres.

Gertrude Lafond Nielly, agent de pastorale paroissiale

Âge d'Or St-Donat

Nous sommes touchés par le décès de notre vice-présidente, Jeannine Nolet. Les membres du conseil tiennent à offrir leurs condoléances à la famille et à toutes les personnes qui ont connu et aimé Jeannine Nolet. Au revoir et repose en paix !

Nous vous invitons à venir vous divertir les mardis et jeudis à notre local du sous-sol de l'église. Nous tiendrons des bingos les 13 et 27 février et également le jeudi 13 mars.

Nous arriverons bientôt en mars et nous pensons à la cabane à sucre. Nous aurons notre journée des sucres le lundi 31 mars à la cabane N. Lafortune, à St-Alexis-de-Montcalm. Le prix pour les membres est de 15 \$ le billet, transport inclus, et 18 \$ pour les non-membres. Un seul autobus est disponible. Réservez tôt.

Pour renseignements : Jeannine

Lippé au 424-1205 ou au local au 424-1212.

Monique Brosseau, secrétaire

Âge d'or NDM

Le mois des amoureux est arrivé avec ses promesses d'un temps plus doux, plus clément, l'assurance que le printemps ouvre un œil discrètement.

Février nous rappelle aussi que la visite à la cabane à sucre approche à grands pas. Surveillez votre journal pour la date et les renseignements nécessaires.

En février, les activités sont les suivantes : le 6, bingo à 13h30; le 12, bingo spécial à 19h; le 13, activités diverses; le 20, bingo à 13h30; le 27, soupe de l'amitié à midi.

Bonne St-Valentin à tous. Monique Guérin, secrétaire





Anne-Marie COUTU
Présidente de la Chambre
de commerce de St-Donat

Bonjour à tous!

L'année 2003 débute avec l'aide d'un partenaire important : Emploi Québec. En relation serrée avec cet organisme sur notre préoccupation de l'emploi à Saint-Donat, Emploi Québec nous dit

vouloir être proactif avec la Chambre de Commerce, offrant à nos commerçants et membres des séminaires et conférences d'appoint.

Ainsi, le 14 janvier dernier, Mme Nicole Simard, bien connue par les médias pour son talent de communicatrice, nous entretenait sur le « Savoir dire en affaires ». Elle en a fait sourire plusieurs en commentant les diverses approches téléphoniques et personnelles que certains peuvent avoir avec les gens, les clients et les employés, et elle proposait des trucs très efficaces et simples pour communiquer avec les gens et ainsi améliorer le service à la clientèle.

Le 18 février prochain se tiendra à l'Hôtel Montcalm un séminaire tout à fait particulier sur la gestion des ressources humaines, intitulé « Employé –

le meilleur outil ». Ainsi, Emploi Québec met à la disposition des dirigeants d'entreprises et d'employés de Saint-Donat des formateurs en gestion qui animeront la journée et feront ressortir, chez chaque participant, les atouts d'une gestion avec style, et les formeront dans l'aide à l'encadrement (coaching).

Nous remercions Emploi Québec pour son engagement à Saint-Donat.

Ce même 18 février prochain, la Chambre commencera son sondage.



Nicole Simard

Nous vous invite à deux

demandons votre plus grande collaboration en répondant à ce sondage sur vos attentes de votre Chambre. Ce sera un outil primordial dans les orientations et la mission de la chambre. Ce sondage devrait nous être retourné avant le 7 mars 2003, afin que nous puissions en faire une bonne analyse et vous en transmettre les résultats à la prochaine assemblée générale annuelle.

Sous le thème « Bien s'oxygéner pour mieux travailler », votre Chambre de commerce vous invite à deux

journées d'activités plein air : le mercredi 26 février 2003, vous êtes les bienvenus à une journée ski alpin ou planche à neige au Mont Garceau. Coût 35 \$/membre et 40 \$/non-membre, comprenant le billet de ski, les jeux, le dîner, une course amicale, la remise de médailles et un cocktail. Le mercredi 12 mars 2003, ce sera une journée de ski de fond et raquettes au parc du Mont Tremblant qui nous donnera de l'énergie. Coût 15 \$/membre et 20 \$/non-membre, comprenant la location de ski ou raquettes, droit d'accès (billet) au Parc, dîner-conférence et randonnées.

Merci à nos membres pour leur participation! Merci à nos nouveaux membres pour leur implication : ce mois-ci, nous accueillons RC Vidéo, Sports St-Donat et Vienneau Sport. □



Le samedi 11 janvier, le Club de motoneige St-Donat inc. procédait à une vaste opération de sensibilisation à la prudence auprès des motoneigistes. En effet, des agents de surveillance étaient positionnés à des endroits stratégiques

afin d'inculper aux motoneigistes le respect des lois et règlements en vigueur. Pour la circonstance, le sergent Pierre Lafontaine et l'agent Denis Asselin, de la Sûreté du Québec, participaient à l'opération.

De plus, l'an dernier, la Fédération, en collaboration avec le ministère des Transports, Bombardier et Ultramar, a mis sur pied, à titre de projet pilote, une patrouille destinée à faire la promotion de la prévention et à encourager l'adoption de pratiques plus sécuritaires.

Vu le succès de cette expérience, la Fédération alla de l'avant en dotant chacune de ses régions de trois motoneiges spécialement équipées.

Sous la direction de Marcel Bernier, deux équipes de patrouilleurs en alternance sillonneront le territoire de



La Sûreté du Québec est venue porter main forte aux agents de surveillance du Club. photo ALTITUDE

Nouveau comité directeur des FAM de St-Donat

Bonjour à vous toutes. Un nouveau vent de fraîcheur (rien à voir avec la température glaciale du mois de janvier) souffle présentement sur le regroupement des femmes actives de Saint-Donat.

En effet, en décembre dernier, un cri d'alarme a été lancé à nos membres. Des personnes grandement impliquées au sein du regroupement, soit Suzanne St-Cyr et Andrée Allaire, ont décidé de passer le flambeau à de nouvelles recrues. Cependant, personne ne se bouscule aux portes lorsqu'il s'agit de s'impliquer! Heureusement, il y a encore des personnes bénévoles motivées qui ont décidé de prendre le train plutôt que de le regarder passer. En janvier, un nouveau comité directeur a donc été créé, ayant à sa tête Nicole Larose, appuyée par huit personnes, dont une trésorière, Line Gaudet, une responsable des téléphonistes, Nicole Grégoire, cinq téléphonistes et moi-même, Marie Phaneuf, secrétaire.

Notre première rencontre de l'année 2003 a donc eu lieu au restaurant Taï Pan le 11 février dernier.

Mme Perreault nous a entretenues de massothérapie. Nous reviendrons sur le déroulement de cette soirée, puisqu'elle s'est tenue deux jours avant la parution du Journal Altitude de février. Si vous voulez en savoir plus long, lisez-nous en mars prochain.

La prochaine rencontre se tiendra pour la dernière fois le 2e mardi du mois, soit le 11 mars prochain, au restaurant La petite Michèle. Le docteur Jean-Marc Hébert, eh oui, votre docteur Hébert, celui qui soigne, qui s'engage à plusieurs niveaux dans notre petite communauté et qui trouve le temps de vous dire bonjour en passant, viendra nous entretenir de la Fondation du CLSC de la Matawinie, ses objectifs et ses besoins. Soyez présentes en grand nombre.

Pour votre information, les prochaines rencontres se tiendront le "3e mardi du mois".

Marie Phaneuf, secrétaire



Les Décorations extérieures

Tout le matériel électrique nous a été donné par Lumen de Ville d'Anjou. Merci beaucoup Monsieur Maurice Dufault. Tout le travail d'électricité, et ce n'est pas peu dire, a été accompli gratuitement par l'électricien François Gaudet. Il faisait très froid au sommet de sa nacelle, mais grâce à sa grande générosité et à sa magie, de belles lumières ont éclairé l'Atelier du Père Noël. Ainsi, le Père Noël a pu nous trouver et est venu donner des cadeaux à 514 petits enfants.

Tous les décors extérieurs ont été installés et créés par Guy Roy et François Gaudet. La conception des plans et la direction des travaux s'est fait sous la supervision de Guy Roy. Toutes les pancartes et la magnifique banderole sont une gracieuseté de Duo Design. Merci beaucoup Messieurs Guy Roy et François Gaudet, la chaleur de vos belles lumières ont réchauffé bien des cœurs, qui en avaient grandement besoin, dont le mien! Merci Mario l'ambulancier ton aide était bienvenue et grandement apprécié.

Deux mois plus tard

Comme toute bonne chose à une fin, il nous faut quitter notre atelier. Surprise, nos nombreux équipements sont pris dans la glace! Il nous faut tout récupérer, tout enlever, et soudain arrive Victor Lambert avec sa pépée, François Gaudet avec sa nacelle, Guy Roy avec son camion, Benoît Légaré avec le camion de Victor Lambert, Mathieu Décarie, Catherine et Andréanne, nos deux filles. Victor nous a même payé le dîner! 8 heures plus tard, plus de traces du Courrier du Père Noël sur le terrain. Victor a fait le dernier déblaiement, François a tout enlevé et ramassé l'équipement électrique. Après tout ça, si quelqu'un veut prendre la relève s.v.p. appelez-moi au 424-1129 ou 424-1929.

Le Courrier du Père Noël aimerait remercier tous les GÉNÉREUX BÉNÉVOLES et DONATEURS qui ont fait en sorte que la onzième édition à dépasser tous ses objectifs, MERCI Que toute cette grande générosité vous soit remise en santé et bonheur que vous méritiez grandement Merci Merci Beaucoup. RUBY

Alain Clec'h arpenteur-géomètre
Ameublement Barbeau et Garceau
André Gaudet
André et Odette Therrien
André Villeneuve Lambert
Assurances Lafrenière et St-Amour
Atelier d'usinage André St-Georges
Auberge La Cuillère à Pot
Bellefleur Gaz Propane
Benoît Légaré
Benoît Morin
Bernard Bédard
Bernard Lambert
Bobby Haché
Buanderie du village
Caisse pop Desjardins
Catherine et Andréanne Brisebois
Centre de Pompes St-Donat
Chambre de Commerce St-Donat
Chevaliers de Colomb
Christian Gervais, chef police
Christiane Pellerin
Claire Pimparé
Claudette Cousineau, député
Claudette St-Pierre
Clientèles et employés Influence Coiffure
Club de Golf St-Donat
Club Motoneige St-Donat
Club Plein air St-Donat
Construction Georges Desrochers

Couples et familles
Dépanneur Pierre Forget
Dollar en Fête
Diane Thisdale
Duo Design
Famille Yvette Crépeau
Fernand Crépeau
Filles d'Isabelle
Fleuriste St-Donat
Francine Forget
François Gaudet
Françoise St-Pierre Lambert
Garage Crevier
Germaine Trépannier Robin
Gisèle L'escarbeau
Guy St-Georges
Guy Roy
Hélène St-Georges
Hubert Robin
JP Service
Jacques et Mireille Levasseur
Jacques Hayes et Marjolaine
Jean Beaumier
Jean Rémy
Jean-Claude Issa
Jean-Pierre Garceau
La Maison Multi-Foyer
La Réserve
Le Barbier Simard
Le Journal Altitude

Le Montagnard
Les Entreprises électriques
Lanaudière
Line Cloutier
Line St-Georges
Louise St-Georges
Lumen Ville d'Anjou
Manoir des Laurentides
Marcel Laflamme
Marcel Legault
Marché Métro
Marché Provigo
Maurice Dufault
Maurice Légaré
Mécanique LPG
Michel Mc Nicoll
Michel Méthot
Michel Ritchie
Monsieur St-Amand
Municipalité St-Donat
Nicole Labarre
Norbert Charbonneau
Norma Parisé
Normand Légaré
Pauline Issa
Pierre Poudrier
Pierre et Carole Therrien
Pro Rénovation
RC Vidéo
René et Verena Gauvreau

Raymond Mitron
Restaurant Cuisto du Nord
Restaurant Chez Hayes
Restaurant Maison Blanche
Restaurant Petite Michele
Restaurant M. Pizza
Robert Lapierre
Robert St-Pierre
Ronald Kendall
Salon Influence
Serge Gagnon
Ski Mont-Garceau
Sports St-Donat
Steven Hayes
Sûreté Municipale
Sylvie Forget et ses fils
Transport Jacques Charette
Variétés St-Donat
Victor Lambert
Viviane St-Pierre
Week-Ends des Couleurs
Yves Paquin
Yvon Fontaine

18. Chambre de commerce Johanne Fontaine
19. Liberator Harry
20. Escadron Liberator Harry
21. Entreprises St-Donat
22. Maison de pain d'épices
23. Maison du bucheron
24. Municipalité NDM
Eric Lamarche
25. Carole Therrien et Lutins

9. Foresterie St-Donat
10. La Chevauchée
11. Le Club Plein air
12. Mécaglis
13. Mécaglis
14. Maison des Jeunes
15. Municipalité (Yannick Savaria)
16. Royaume Ford
17. Royaume Ford G. Houle

34. Dominic Rankin
35. Alain Roy et famille
36. Voiture officielle F. Crépeau
37. 2e camion Municipalité Michel Raymond
38. 3e camion de pompier
39. Voiture police

REMERCIEMENTS CHALEUREUX

Aidez-moi quelqu'un! Je cherche un beau mot, un grand mot, un mot qui veut tout dire, et je reviens toujours au même mot MERCI. Cette année le Courrier du Père Noël a été hébergé au 940 rue Principale, St-Donat. Mille merci à Monsieur Jacques Charbonneau pour votre beau geste. L'atelier du Père Noël a été chauffé au gaz propane gracieuseté de Belle Fleur Gaz Propane. Merci Marcel Laflamme. L'électricité, le téléphone etc. ont été payés par le Courrier du Père Noël.

Les Semmets
Auto et Auto, L.L.B.

345, route 117
MONT-TREMBLANT
(819) 425-3718

Optimum
VÉHICULES D'OCCASION
+ Garantie du constructeur
+ Assistance multipe 24 heures
+ Inspection en 150 points et plus
+ Possibilité d'échange

RABAIS étudiant
500\$ sur véhicules Optimum
Spécial de la semaine

Cavalier 2000 4 portes
à partir de **149.95\$ /mois**

2 en inventaire

2002 Ateck V6 tout équipé seulement 21,000 km Comme neuf **20 900\$**

3 EN INVENTAIRE

Grand Am 2002 tout équipé 6 cyl. très bonne condition **249\$ /mois***

1999 Chevrolet Venture seulement 66 000 km très bonne condition **249\$ /mois***

1999 Saturn familiale transmission auto. seulement 78 000 km très bonne condition **145\$ /mois***

Jimmy 2000 2 portes 4x4 tout équipé **299\$ /mois***

1999 GMC Sierra C1500 6 cyl. auto air cond. impeccable seulement 78 000 km **347\$ /mois***

1995 Ford F150 4x4 XLT 8 cyl. auto. air dim. seulement 103 500 km très bonne condition

*Voir détails en magasin. Sur approbation de crédit. Taxes en sus.

MERCI AUX PARTICIPANTS DU DÉFILE	3. Ruby - Christian Gervais voiture de Line St-Georges	6. Michel Normandin et famille Atelier Père Noël
1. Voiture de police	4. Bernard Lambert et sa famille	7. Voiture magicien Doz
2. Vieux camion de pompier	5. Ginette Lambert et sa famille	8. Personnages à pied
		16. Royaume Ford
		17. Royaume Ford G. Houle



Ronald KENDALL
Maire de NDM

Le mot du maire de Notre-Dame-de-la-Merci

C'est pour moi un privilège et un devoir de vous communiquer chaque mois les grandes lignes de nos activités municipales. Je remercie Le Journal Altitude de me consacrer cet espace gracieusement afin de maintenir ce contact permanent avec

notre population.

Lors de notre dernière session ordinaire, le Conseil a procédé à la nomination du conseiller Julien Alarie au poste de répondant de notre municipalité à titre de membre délégué au Conseil régional des services des bibliothèques publiques des Laurentides. La population de NDM sera présente et active par l'intervention et l'intérêt de M. Alarie au sein de ce comité.

Nous avons également nommé un nouveau membre au Comité consultatif d'urbanisme de Notre-Dame-de-la-Merci en la personne de M. Roger Desjardins. De par son imposante implication sociale chez nous (associations, Club Optimiste etc.) et sa grande connaissance de notre territoire, M. Desjardins a soumis sa candidature avec beaucoup d'intérêt pour le volet urbanisme. Nous sommes assurés qu'il saura

apporter sa contribution au sein de ce comité dynamique, présidé par M. Alain Lalonde. Il s'agit d'un mandat d'une durée de deux ans.

Toujours soucieux de la sécurité de notre population, le Conseil a adopté une résolution à l'effet de demander avec insistance au ministère des Transports du Québec l'installation de glissières de sécurité sur la route 347, section chemin Notre-Dame-de-la-Merci. Certains tronçons de cette route sont bordés de ravins et de courbes dangereuses; nous espérons qu'enfin, la situation soit corrigée au plus tôt!

Au chapitre des loisirs, nous avons retenu les services d'ANIMAXTION enr. afin d'assurer la coordination et la supervision générale du service des loisirs. Notre Conseil travaillera en étroite collaboration avec ces spécialistes afin d'élaborer une grille d'activités qui répondra davantage aux attentes et aux

besoins de nos jeunes et moins jeunes.

Rappel à tous : profitez au maximum de votre patinoire municipale. Apportez vos traîneaux à la halte municipale et venez glisser à l'arrière de l'hôtel de ville; la pente a été aménagée et entretenue pour votre plaisir. Bienvenue à tous!

Je termine mon message en invitant notre population à encourager nos commerçants du village ainsi que nos restaurateurs locaux. La qualité des biens et services n'a rien à envier à nos voisins. Plus il y aura de vitalité chez nous, plus notre cœur du village suscitera d'intérêt pour d'éventuels investisseurs.

Pensée à retenir : Traitez les gens comme s'ils étaient là où ils devraient être et aidez-les à devenir ce qu'ils sont capables de devenir. Voilà l'un des grands secrets du vrai leadership.

Salutations amicales et à bientôt!

Courses de VTT à NDM

La deuxième tranche du championnat provincial de course de VTT non cramponnés a eu lieu sur le circuit spécialement aménagé de Mécaglisle le dimanche 25 janvier dernier à Notre-Dame-de-la-Merci.

Coureurs pros, amateurs, novices, spectateurs, tous y étaient pour apprécier le spectacle, soit au-delà de

300 personnes. Ce championnat était organisé par Courses VTT de Victoriaville, en collaboration avec le Quad VTT Ouareau et Mécaglisle.

Parmi les activités au programme : course de mini-quad. Les jeunes coureurs dans cette catégorie représentent la relève du monde de la compétition. Le président de la Fédération québécoise des clubs quads, Dany Gagnon, accompagné de sa conjointe Carole Jolin, ont été en mesure de constater et d'apprécier le travail accompli par une petite organisation avec ses bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la réussite de cette journée.

Mention spéciale à un résident de NDM, membre du Quad VTT Ouareau, Éric Taillefer, qui s'est qualifié et a remporté une bourse.

Alberte Nadeau, secrétaire



Votre parrain, une présence familière dans Saint-Donat

L'agent Paulin Boily, du poste de la MRC de la Matawinie, est le policier parrain de Saint-Donat. Comme tel, il a à cœur de bien connaître les ressources et les besoins de notre municipalité pour mieux la servir.

Quand on se connaît, c'est plus facile! Le parrainage de municipalités favorise un lien plus direct entre les policiers, les citoyens et les organismes du milieu. Chacune des municipalités de la MRC a un patrouilleur qui lui est attribué.

L'approche du parrain est des plus dynamiques. Elle mise sur un contact personnalisé. Lorsqu'il est assigné à une municipalité, le parrain rencontre d'abord ses principaux intervenants : les représen-

tants de l'administration municipale, du milieu scolaire, des organismes socio-communautaires et les divers partenaires en sécurité publique. Il visite aussi les commerçants et les gens d'affaires pour s'assurer, notamment, de leur collaboration en prévention. Ces échanges le sensibilisent aussi aux problématiques locales. Il peut ensuite mieux



Paulin Boily

cibler des interventions et des activités préventives et par conséquent, améliorer le sentiment de sécurité de la population.

En tant que citoyen, tous peuvent contribuer à la sécurité publique dans leur communauté. N'hésitez pas à informer votre parrain de ce qui vous préoccupe lorsqu'il patrouillera dans votre secteur.



Pour joindre le poste de la MRC de la Matawinie en cas d'urgence, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, il suffit de composer le **911**, le **310-4141** ou, par cellulaire, ***4141**. Pour tout autre type de demande, on peut communiquer avec le poste secondaire situé à Saint-Donat au 424-4617, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h.

RECTIFICATIF LA RÉSERVE

Dans la publicité de La Réserve paru dans l'édition de décembre dernier, vous auriez dû lire: "Abonnement au ski de fond. Livrets de billets et remontées mécaniques."

FÉLICITATIONS

à Steve Lauzon et Tanya Alain pour la naissance de leur petit garçon de 6.14 lbs le 30 janvier 2003.

Grand-maman
Carole Alain et
Grand-maman
Carole Lauzon.

REMERCIEMENTS À TOUS LES COMMERÇANTS ET AMIS QUI ONT CONTRIBUÉ À FAIRE UN SUCCÈS DE NOTRE BINGO SURPRISE DES FÊTES. CELA SE PASSAIT À LA RÉSIDENCE POUDRIER ET NOUS NOUS SOMMES BIEN AMUSÉS.

MERCI À TOUS

Jean-Guy Drouin

FÉLICITATIONS



**ANNIE
ST-ARNEAULT
PATRICK RAVARY
11 JANVIER 2003**

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui, par leur professionnalisme, leur personnel dévoué et leur collaboration, ont contribué à faire de notre mariage une journée inoubliable:

• Église de St-Donat • André Allaire • Fleuriste St-Donat • Restaurant du Coin • Michel Gilbert • Centre équestre Rivière Noire • Hôtel Montcalm (La Réserve) • Auberge St-Donat • Restaurant Cuisto du Nord • Garage J. Boudreau • Roddy Simard • Pâtisserie Haut-de-Forme

J.P. SERVICE
**RÉPARATION
D'ÉLECTROMÉNAGERS**
(819) 424-4067

Concept de maisons
modulaires ou kit usinées
Gaudet Multi-Habitation.com

ARONTEC inc.

André Gaudet
40 des Cîmes, c.p. 1131, St-Donat, J0T 2C0
Téléphone: 819-424-2714
Sans frais: 877-424-2714
andregaudet@bellnet.ca

HABITEC 2000
HABITATIONS USINÉES

Ce que le nouveau Plan d'action canadien sur la Santé signifie pour vous



- Un meilleur accès aux médecins, aux infirmières ainsi qu'à d'autres professionnels de la santé, en tout temps;
- Un plus grand nombre de soins post-opératoires à domicile;
- Une période d'attente écourtée pour l'accès aux équipements de diagnostic;
- Une aide aux personnes devant payer des médicaments à coût élevé;
- Un rapport annuel sur les investissements en santé.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous joindre.

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

ATS: 1 800 465-7735

canada.gc.ca

Canada

Du nouveau chez Crevier à St-Donat



C'est Yves Miron et Jocelyne Dionne qui ont pris la relève de la station service Crevier, rue Principale à Saint-Donat. Ils sont également propriétaires du Domaine Boisé, un complexe de copropriétés en location sur la route 125 Sud.

photo ALTITUDE

HORAIRE:
LUNDI: 9h à 12h et 13h à 18h
MARDI: 9h à 12h et 13h à 18h
MERCREDI: 9h à 12h et 13h à 18h
JEUDI: 9h à 12h et 13h à 18h
VENREDI: 9h à 12h et 13h à 18h
DIMANCHE: 10h à 12h et 13h à 17h

*Ludwika
Jadwiga
Pharmacienne
Cherisey*

ALTITUDE-EN-CROISÉ

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Février 2003

HORIZONTALEMENT

- Le 14 février en est la fête – Effet comique.
- Splendide.
- Pronom personnel – Newton mètre – Lac d'Ecosse.
- Article – Une des Cyclades – Individus.
- Enseignante.
- Réponse de troubadour – Inspiratrice.
- Éructation – Négation – Action de garder une chose volée par un autre.
- Prénom – Principe moteur.
- Étincelle – Aigres.
- Id est – Qui est lié à moi – Nouveau Testament.
- Intime – Propre.
- Obligation – Sa Sainteté.

VERTICALEMENT

- Embellissement.
- Réverie triste.
- Il soigne les maladies de la gorge – Taxe sur les produits et services – Actinium.
- Inflammation de l'uvée – Être humain mâle.

La solution du mois de janvier

J	O	Y	E	U	X	N	O	E	L	D	
K	E	N	D	A	L	L	A	P	I		
B	T	I	N	E	T	I	R	E			
O	R	I	E	N	T	E	U	R	E	T	
N	E	V	E	H	E	M	E	N	C	E	
N	A	G	E	I	S	N	U	I	S		
E	L	A	P	E	T	I	T	E	S		
A	I	G	L	E	I	R	I	S	E	R	
N	S	E	T	A	I	E	M	A			
N	E	F	A	N	O	S	M	I	E	S	
E	N	V	I	O	L	E	R	N	E		
E	T	R	E	N	N	E	S	E	T	E	

Club Internet de Saint-Donat

Le rôle d'Internet dans un débat de société

Nous sommes régulièrement interpellés par des invitations du genre " Si vous souhaitez réagir à notre reportage sur tel ou tel sujet, rendez vous sur notre site Internet et faites-nous parvenir un courriel ". Tout citoyen préoccupé par une situation, par un dossier, voire même par un commentaire controversé d'un commentateur ou d'une personnalité publique, peut de la sorte réagir et faire connaître son opinion. Chacun peut ainsi ajouter sa contribution aux différents débats de société qui ont cours. Les commentaires exprimés sont souvent repris et viennent alimenter le consensus ou l'absence de consensus qui s'établit autour d'un sujet donné. Contrairement aux lignes ouvertes où seuls quelques individus peuvent avoir la chance de s'exprimer, la communication par Internet ne pose pas de limite quant au nombre d'intervenants. Elle peut également être échelonnée dans le temps.

Le Club Internet de Saint-Donat a déjà utilisé un tel moyen pour favoriser les échanges entre ses membres. À titre d'exemple, une plate-forme de communication a été mise sur pied à l'occasion du voyage à vélo à travers le Canada de deux de nos concitoyens. Supporteurs et amis ont pu, pendant deux mois, leur transmettre leurs messages d'encouragement. En retour, nos amis cyclistes ont été motivés à communiquer et à préciser leurs impressions de voyage. Une liaison constante a été ainsi maintenue grâce à Internet. La technique est reprise par le Club de Plein Air de Saint-Donat. Sur le site du club, on y soulève la problématique du développement harmonieux et durable du territoire de Saint-Donat. Tous pourront faire connaître leur opinion sur les enjeux soulevés par un tel débat. On peut se faire une idée du fonctionnement de cette tribune publique en consultant la page suivante : www.saint-donat.org/pleinair/reaction

L'intention est de permettre à quiconque de s'exprimer librement, ouvertement et évidemment dans le plein respect que commande la prise en compte de l'opinion d'autrui. La réaction, pour ne pas dire la riposte, sera toujours possible. Cette expérience de démocratie virtuelle cadre bien, croyons-nous, avec notre projet de faire du site du Club Internet celui d'un réel " Village virtuel ".

Parlant de village virtuel, il convient de vous informer que 14 " internautes en herbe " participent présentement à une session de formation échelonnée sur cinq semaines afin de maîtriser le logiciel FrontPage. Ils travaillent à l'élaboration de leur propre site Internet. Tous ces petits bijoux de site peuvent être admirés en cliquant le bandeau Cours FrontPage qui apparaît sur la page d'accueil de notre site à : www.saint-donat.org

Vous pourrez également découvrir, via l'astuce du mois, comment empêcher l'apparition des fenêtres " PopUp " - vous savez, ces ennuyeux messages qui surgissent à tout moment lorsque nous naviguons sur Internet.

Jacques Cotnoir, pour le Club Internet de Saint-Donat

Ouverture d'un nouveau resto bar à l'Hôtel Montcalm

Le président de Villégiature Gueymard inc., M. Hervé Gueymard, a procédé à l'ouverture officielle du nouveau restaurant Le Pasta Bar le 24 janvier dernier à l'Hôtel Montcalm.

En présence des responsables de l'hôtel et du centre de ski La Réserve, il en a profité pour faire le point sur le développement prévu de tout le domaine à l'aide de photos du projet à l'étude.

Quant au restaurant, il est situé à l'étage inférieur sous la salle à manger. Cette dernière ne pouvait suffire à la demande lorsque le taux d'occupation de l'hôtel est à 80% ou que des groupes la réservent. Le menu de ce resto bar est centré sur la cuisine italienne.

Conférence de mars à Val-des-Lacs

La prochaine conférence de la saison 2202-2003 de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs aura lieu le mardi 11 mars prochain à l'hôtel de ville, 349, chemin Val-des-Lacs. Le thème : Les annuelles en pots et intégrées au jardin de vivaces, avec Albert Mondor, animateur de l'émission " Jardins avec Albert " au réseau TQS et auteur de plusieurs livres.

La porte-parole Diane Côté rappelle que les conférences sont gratuites pour les membres, alors que les non-membres doivent déboursier 4 \$. De la documentation sera disponible sur place et la soirée est ponctuée d'une pause-café et agrémentée de plusieurs tirages. Renseignements : 326-5647.

Riopelle : Paris, New York et St-Jérôme

Pour la première fois au Québec, une exposition d'œuvres de Riopelle, regroupées sous le thème de la mutation et du recyclage, est présentement présentée au Centre d'exposition du Vieux-Palais, à St-Jérôme, jusqu'au 30 mars.

Yseult Riopelle, fille de Jean-Paul, a fait pour cette exposition un choix judicieux d'œuvres de très grands formats venant de la France, des États-Unis et de l'Ontario. Des œuvres marquantes jamais vues au Québec. L'entrée est libre. Le Vieux-Palais ouvre ses portes du mardi au vendredi de 12h à 17h, le samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 12h à 17h.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie Groupe l'Élan d'Amérique inc., matriculée no. 1140777880 ayant son siège social au 13, Chemin Issa, à Saint-Donat, province de Québec, J0T 2C0 demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales l'avis requis par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

ET J'AI SIGNÉ à Saint-Donat, ce 29e jour de janvier 2003.

André Issa, président

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

9 lettres: PAYS

Angola	Guinée	Pologne
Belize	Haiti	Portugal
Bénin	Inde	Roumanie
Chine	Islande	Russie
Danemark	Italie	Tchad
Estonie	Koweït	Togo
France	Norvège	Tonga
Gambie	Oman	Turquie
Grenade	Pérou	Yemen

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	O	U	M	A	N	I	E	E	I
2	O	O	N	O	R	V	E	G	E	I	T	G
3	L	K	R	A	N	I	N	E	B	A	G	E
4	O	E	O	T	M	U	A	M	L	R	N	E
5	G	S	T	W	U	O	A	I	E	I	E	D
6	N	T	O	T	E	G	E	N	H	Z	I	N
7	E	O	G	E	U	I	A	C	I	M	S	A
8	M	N	O	I	U	D	T	L	N	A	S	L
9	E	I	N	Q	E	O	E	C	O	A	U	S
10	Y	E	R	D	N	B	L	A	H	G	R	I
11	E	U	N	G	H	A	I	T	I	A	N	F
12	T	I	A	K	R	A	M	E	N	A	D	A

CONCEPTION: BERNARD THERRIEN



LE PLUS GROS CENTRE DE FOYER AU NORD DE MONTRÉAL

**Poêles • Foyers • Cheminées
Bois • Gaz • Granules • Huile**

***Bienvenue à tous les nouveaux
projets de construction***

NOUVEAUX MODÈLES DE BARBECUES BISTRO



781 Principale, St-Donat
precision chaleur@bellnet.ca
424-4526
424-4818
FAX: 424-5857

Michel Charette,
propriétaire



PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

ARCHITECTE



ANDRÉ LÉONARD O. A. Q.
A R C H I T E C T E



15 CHEMIN ST-GUILLEAUME ST-DONAT 819-424-5781

51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

ARPENTEUR



ALAIN CLEC'H

Arpenteur-Géomètre — Québec Land Surveyor

Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 00 à 17 h 00
Le samedi : 9 h 00 à 14 h 00

519, Principale St-Donat, Qué. J0T 2C0 Bur.: (819) 424-2815/3519
Fax: (819) 424-5478

ASSURANCES



ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS



Sylvie-Anne St-Amour
et François Lafrenière
C.d'A.Ass



617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115

Sans frais: 1-888-791-3115
Télécopieur: (819) 424-7251

ING
ASSURANCE



Vézina, Forget et Associés Inc.
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS



Coutu Bastien & Associés

Me Anne-Marie Coutu • Me Yves Bastien
Me Geneviève Pilon • Me Sébastien Locat

422A, Principale - Saint-Donat
(Québec) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2132

URGENCE 24H:
1-800-561-6381

595, rue Isidore
Saint-Lin-Laurentides
(Québec) J0R 1C0
Tél.: (450) 439-7300
Sans frais: 1-800-561-6381
Fax: (450) 439-6731

ÉBÉNISTE

Ébénisterie Jarry

- Fabrication artisanale et reproduction de meubles
- Portes d'armoire sur mesure
- Réparation de chaise, table, etc.
- Article de bois pour peinture artisanale

38, rue Emmanuel • St-Donat
(819) 424-1378

COMPTABLES



DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS

Mario Simard, C.A.
Associé

922, RUE DE LIÈGE EST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2P 1L1

Téléphone: (514) 387-8140
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QUÉBEC
J0T 2C0

Téléphone: (819) 424-3454
Télécopieur: (819) 424-1574



Yves de Carufel, C.A.A.
Comptable agréé / Chartered Accountant

1905, rue Saint-Armand
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2145
Télécopieur: (819) 424-2146

422, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2145
Télécopieur: (819) 424-2146

CONSTRUCTION

CONSTRUCTION **UNI-FORME** INC.
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
GRATIEU OUELLET
450-432-8885
514-820-2562
EMAIL: gregg.e@videotron.ca
COFFRAGE DE BÉTON

Béton R.C.

Coulage et finition de plancher
Crépée de solage

Richard
Tél.: (450) 569-2078 Cell.: (450) 694-1326

ÉLECTRICIEN



Tél.: 424-5599

Gaston Blais

ENT. ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

2017, Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci

EXCAVATION



Les Excavations St-Donat inc.
Bernard Lambert RBQ: 2626599116

SPÉCIALITÉ:
Installation de
fosses septiques

Enlèvement de la neige

(819) 424-2821

418, rue Du Collège
C.P. 305, St-Donat

IMMOBILIER

La Capitale Saint-Donat
Courtier immobilier affilié
lacapitalesaintdonat.com

Monique Bérubé
Agente immobilière affiliée

472, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0

Bur.: (819) 424-2443
Mtl: (514) 286-7058
Téléc.: (819) 424-3319

NOTAIRE



Me **RAYMOND M. SIGOUIN**
L.L.B., D.D.N.

Me **MARIE-CLAUDE RAYMOND**
L.L.L., D.D.N.



RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE

430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PEINTRE



PEINTRE

ROGER CHARETTE

424-1412

610, St-François - St-Donat - J0T 2C0
Travail garanti • Références

PHARMACIE



Julie Joanis
PHARMACIENNE

398, rue Principale, St-Donat (Qc) J0T 2C0
Téléphone : (819) 424-2626

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9h à 17h30 • Vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 16h

ASSOCIÉE À **Obonsoins**

PLOMBERIE

INTER POMPE

Plomberie
Pompes
Irrigation
Traitement d'eau

Marc Lussier
598, rue Principale
Saint-Donat

Tél.: 424-2829 Pag.: (819) 324-7315

PLANIFICATION FINANCIÈRE



SERVICE DE COMPTABILITÉ

(819) 322-3889
(819) 321-4020

Louise Brière
B.A.A., C.G.A., Pl.Fin.

brierl1@investorsgroup.com

Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Mireille Bolduc
B.A.A., Pl.Fin.

555 Les Promenades Ste-Adèle
suite 250
Boul Ste-Adèle (Qc) J8B 1A7
Tél.: 450-229-9191
Sans frais: 1-866-229-9191
Fax: 450-229 8150
mireille.bolduc@investorsgroup.com

RÉDACTION/RÉVISION



Line Pagé
Rédactrice-révisure

Téléphone et télécopie: (819) 424-5171
page.simard@st-donat.net
500, rue Saint-Michel
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Documents publicitaires Curriculum vitae
Articles de journaux et de revues Etc.
Rapports de recherche

Membre de l'Association canadienne des réviseurs

RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

Résidence
Maison St-Donat

**Pour un chez-soi
sécuritaire et chaleureux**

Résidence pour
retraités autonomes

600, rue Desrochers, St-Donat J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2200
Fax: (819) 424-2734
PIERRE POUDRIER, prop.

RÉNOVATION

Daniel Rochon
Paget (819) 586-7407

RÉNOVATION EXPERT ENR.
Rénovations de tous genres / maçonnerie
• Salle de bain • Cuisine • Plancher • Balcon • Porche/Terrasse

54-CH, Domaine Éclairé
St-Donat, Q.C.
J0T 2C0
Tél./Fax: (819) 424-8229

SERVICES



POLARIS
L'Évasion Plein Air
VENTE ET SERVICE
LOCATION

MOTONEIGES • VTT
CENTRE DE LOCATION
ST-DONAT

659 Principale Tél.: 424-2124 • Fax: 424-9908 Saint-Donat

CENTRE DE LOCATION
DÉPOSITAIRE
ST-DONAT

LOCATION D'OUTILS
VENTE & RÉPARATION
TONDEUSES, SOUFFLEUSES, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES

Tél.: 424-2124 • Fax: 424-9908
659 Principale Saint-Donat

MONSIEUR VIDE-TOUT Enr.
"OU PRESQUE"

VIDAGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS

Saint-Donat (819) 424-1465 J. Valois Chertsey (450) 882-2744

SYSTÈMES D'ALARME

CVL ST-Donat inc.

Tél.: (819) 424-3395

Richard Charette
Technicien prop.

R.B.Q.: 8100-5019-99
O.P.C.: 117-918
Cell.: (819) 324-6448
rcharette19@hotmail.com

PETITES ANNONCES (819) 424-2610

- Annonce encadrée:.....10\$
* Payé après parution:.....+1\$

À VENDRE

À vendre à Ste-Agathe-des-Mts. Proximité du Métro, Provigo, Tigre Géant. Bungalow excellente condition 9 1/2, 2 chambres à coucher avec sous-sol aménagé avec grand 3 1/2. Garage détaché. Soyez propriétaire pour moins de 600\$/mois. Prix demandé 119,000\$ avant 31/12/2002. (819) 321-3514

Ste-Agathe-des-Mts, belle propriété résidentielle avec revenu, excellente condition, 10 pièces avec 3 chambres, verrière 400 p.c., 2 foyers, bain tourbillon double, aspirateur central, s-s aménagé. revenus 32,000\$/an. Logez-vous pour moins de 200\$/mois (819) 324-0426

TERRAIN À VENDRE

Terrain résidentiel 5 951 p.c. avec services municipaux coin rue Ritchie et Albert. Prix évaluation municipale 424-2252

À LOUER

Logement à louer, lac Beauchamp, grand 3 1/2 pièces, foyer, accès à la plage, chauffé/éclairé, 350 \$/mois. 424-3176 après 18h00. Libre le 1er juin 2003

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, informations: 321-9897

Chalet en bois rond, meublé, 940 Régimbald sur le bord de la rivière St-Michel et avec accès au lac Archambault. Ce chalet à 2 ch. à coucher, poêle à combustion lente (bois fourni), chauffé, éclairé et déneigé. Situé sur terrain boisé. J-François Issa (819) 424-4772

Maison de campagne à louer à l'année à St-Donat, 121 Ch. du lac Blanc. Tout meublé, poêle comb. lente, 2 ch. à coucher, 4 km du village, accès au lac. Bonnes références. William Mance (514) 891-6387, (514) 253-9219

RECHERCHE

Cherche deux 3 1/2 ou 4 1/2 dans le village pour 2 personnes seules. Un pour une dame de 74 ans autonome et l'autre pour sa fille de 46 ans sans enfant. Endroit tranquille de préférence 1er ou 2e étage. Johanne Piquette 424-2777

DIVERS À VENDRE

Roulotte à vendre, "fifth wheel", 30 pieds, Prowler 1992, chambre fermée, couche 6 personnes, four micro-ondes, air climatisée, auvent. 13 500\$ 424-3700

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

S.L.

LIGUE DE QUILLES L'AMITIÉ ST-DONAT

RENCONTRE DU MERCREDI 29 JANVIER 2003

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON	
1	R.SAVARIA	Dom. La Chevauchée	19	254,5
2	F.SANSREGRET	Résidence Poudrier	11	224,5
3	G.VILLENEUVE	Jardinière du Village	15	214
4	R.DAVIAULT	Rest. Chez Hayes	8	202
5	J.LIPPE	Maintenance / Style 2000	13	202
6	G.SAVARIA	Ultramar / Metro	6	191

RENCONTRE DU VENDREDI 31 JANVIER 2003

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON	
1	F.SANSREGRET	Royaume Ford	119	253
2	R.SAVARIA	Auberge Franc-Nord	14	242,5
3	G.VILLENEUVE	Resto Petite Michèle	12	217
4	J.BROSSEAU	Resto & Motel St-Amour	6	201
5	J.BERTRAND	Groupe Investors	10	200
6	Y.GUENETTE	Salon André Simard	12	182,5

LIGUE DE QUILLES BOULE D'OR

Partie du 28 janvier 2003

RANG	CAPITAINES	COMMANDITAIRES	TOTAL POINTS
1	L.LANIEL	REST. PETITE MICHÈLE	96
2	G.TARDIF	REST. M. PIZZA	85
3	GUY TARDIF	REST. CHEZ WALTER	82
4	L.CHALUT	RESTO BISTRO DU COIN	79
5	C.LABARRE	REST. CUISTO DU NORD	74
6	C.LAFOND	REST. CHEZ HAYES	64

LIGUE DE QUILLES LES ÂÎNÉS DE NDM

SEMAINE DU 22 JANVIER 2003

CLASSEMENT DU 1 ^{ER} CANTIER 2000			POINTS
RANG	ÉQUIPES		
1	É.SOUÇY	Fabri-Plex	90
2	N.GÉNÉREUX	Gestion N.Forget	84
3	D.PROULX	Mécanexpert	84
4	J.NADEAU	M. Pizza	81
5	L.BÉLANGER	Ultramar	80
6	L.GARAND	Élect. G.Blais	79
7	J.P.LEDUC	Exc. D.Archambault	66
8	L.BOURBONNIÈRE	Garage Lamarche	44

MétéoMapp

Selon les pronostics de Chapman Mapp, nous aurions connu un temps nuageux, doux et venteux du 9 au 14 février. Le 15, petite neige et très froid, le mercure descendant jusqu'à -30°. Du 21 au 28, soleil, vent et froid. Même chose pour le début mars. Nous n'avons pas reçu beaucoup de neige en février. Au moment d'aller sous presse, il est tombé près de 210 cm de neige, dont 115 cm de bonne neige restent au sol.

VTT Suzuki 300 - 1994, 4 x 4 - 3200 kms. Très propre.
Prix: 3 800 \$ 424-2175

Frigo commercial A1, 4 portes Stainless steel 424-2252

OFFRE D'EMPLOI

Trak concept de cartes à St-Donat, emploi: travail d'atelier, formation sur place. Contactez Louis ou Julie (819) 424-5148 de 8h à 17h.

OFFRE DE SERVICES

Leçons privées: Apprivoisez votre ordinateur, apprenez à envoyer et recevoir vos courriels, faire de la recherche, installer vos jeux préférés etc. Appelez Marc-André Lavoie (formation en programmation College C.D.I.) 424-3128

ÉBÉNISTERIE

Articles de bois à peindre • Pièces disponibles • Salle de montre • Fabrication personnalisée, 38 Emmanuel, St-Donat (819) 424-1378. 8h à 17 h

OFFRE D'EMPLOIS

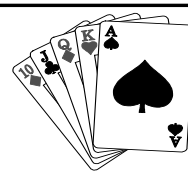
METRO St-Donat

Magasin en pleine expansion

- Gérant miche
- Boucher temps partiel
- Commis à la poissonnerie
- Commis à la charcuterie/fromage
- Cuisinière temps partiel
- Caissière temps partiel
- Emballeuse aux viandes

FORMATION AU MAGASIN

Faire parvenir votre c.v. au
870 Principale, c.p. 1120
St-Donat, Qc
J0T 2C0
ou par télécopieur au (819)
424-1502



CERCLE DE BRIDGE DONATION

RÉSULTATS SESSION DU 31 JANVIER • 9 tables

NORD/SUD

1 • J.BRUNEAU	H.LAVOIE	58.98 %
2 • J.L.DUVAL	M.DUVAL	54.94 %
3 • A.CORDEAU	L.CORDEAU	54.76 %
4 • F.LEFEBVRE	R.PICARD	52.32 %
5 • V.CHUCLY	R.TURCOTTE	48.42 %

EST/OUEST

1 • M.DEMARBRE	J.LANGLOIS	69.21 %
2 • J.LABRÈCHE	R.SOUÇY	63.74 %
3 • J.LIPPÉ	A.PAGÉ	59.50 %
4 • C.FORGET	M.GAUTHIER	53.14 %
5 • J.CHARBONNEAU	M.CHARBONNEAU	48.22 %

JEAN LAVOIE AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ (819) 424-2443

jeanlavoie@lacapitalesaintdonat.com



VILLAGE ST-DONAT



À proximité du Parc des Pionniers et Parc Désormeaux. Charmante maison. 4 ch. à coucher. Planchers en bois. Céramique dans cuisine moderne. Comb. lente, patio, piscine hors terre. Mérite une visite: 95,000\$

ENTRELACS



Maison suisse impeccable. Planchers en céramique. Mur et plafonds en bois. Solarium 8 x 10 pi. Comb. lente. Ext. sans entretien. Accès au lac Des Iles: 84 900 \$

LA CAPITALE ST-DONAT

Mtl: (514) 286-7058 • Téléc.: (819) 424-3319



EN SOUVENIR DE
IVAN BOISVERT
décédé le 25 octobre 2002
à l'âge de 83 ans.



Par votre support moral dans notre grande affliction au décès de IVAN vous avez su nous donner la force d'accepter cette grande épreuve avec plus de courage. **MERCI**

Son épouse: Madame Agathe Simard Boisvert.
Ses enfants: Marc, Denyse, Monique, Diane.
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Abonnement: 15.00\$ Canada
30.00\$ Étranger 1 an (12 numéros)

Retournez à: Journal Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax: (819) 424-3615

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

L.L.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

G.J.

L'empreinte d'un service de qualité.



L'empreinte du pouce Certifié Ovale Bleu représente la touche personnelle de chacun de nos employés et son engagement à vous satisfaire et même à dépasser vos attentes, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une location ou bien du service après-vente.



850, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts

819-326-3888

sans frais: 1-877-431-3888

www.royaumeford.com